GRIPPE A (H1N1)

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION

LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR

AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER POUR ÉTERNUER OU TOUSSER,

PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUBELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS

EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELEZ VOTRE MEDECIN TRAITANT OU LE 15

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr

inpes

Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

ADOPTONS LES GESTES QUI NOUS PROTÈGENT

Loctudy ar mor

LA DEMOISELLE DE LOCTUDY ®

www.loctudy.fr

numéro 45

Revue municipale de Loctudy

L'ESTRAN

an aod veo

Juin 2009

VOS SUPPLÉMENTS

DANS CE NUMÉRO

ENVIRONNEMENT

Dossier : la filière déchets

FINANCES

Le budget 2009

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le projet de Langoz

L'ESTRAN

en couverture,
Le site de Langoz réaménagé

SOMMAIRE

L'ACTION MUNICIPALE p1
CONSEILS ET COMMISSIONS (1), FINANCES (4), ENVIRONNEMENT (6), PORT ET LITTORAL (11), URBANISME (12), CULTURE (13), JEUNESSE ET SPORTS (13), COMMUNICATION (14)

POINTS DE VUE p15

ACTUALITÉS INTERCOMMUNALES p12

ACTUALITÉS MUNICIPALES p18

VIE DES ASSOCIATIONS p19
CULTURE ET LOISIRS (19), SPORT ET NAUTISME (21), TOURISME (25)

CHRONIQUE LOCTUDISTE p26

HISTOIRE LOCALE p29
LE COMMERCE A LOCTUDY (29), UN RAMASSEUR DE DORYPHORES (31)

NOUVEAUX COMMERÇANTS p32

Revue municipale de Loctudy
L'ESTRAN
An aod veo

n°45

Mairie de Loctudy
Place des Anciens Combattants
29750 LOCTUDY
Tél. 02 98 87 40 02

Directeur de la publication :
Joël PIÉTÉ
Coordinateur de la rédaction
Jean LAOUENAN
Maquette et mise en page :
Thierry LOUARN Créations Graphiques
06 65 22 95 85
Impression :
Imprimerie de l'Atlantique 02 98 60 70 41
ISSN 1283 5609.
Ont participé à ce numéro :
J. Balanec, T. Balanec, J. le Bec,
A. Chaffron, C. Couvreux, L. le Dréau,
G. Jourdren, J. laouenan, J. Mariel,
L. Paubert, J. Piété,
S. le Tinnier, C. Zamuner
Crédits photographiques :
Mairie de Loctudy (sauf mentions particulières)

www.loctudy.fr

EDITO

Mes chers concitoyens,

A l'approche de l'été, on ne peut s'empêcher de penser à la saison touristique qui constitue un des piliers de notre activité économique.
Cette fréquentation touristique importante, mais aussi concentrée sur quelques semaines, n'est pas «gagnée d'avance», tant une forte concurrence s'exerce en ce domaine entre les différentes régions, en France et dans le Monde.
Certes, Loctudy possède de solides et nombreux atouts qui tiennent à sa situation littorale, à son patrimoine naturel et historique.
Ce sont des avantages qu'il nous faut faire connaître, promouvoir, renforcer et protéger.
Nous pouvons tout d'abord nous appuyer sur la coopération indispensable en ce domaine entre les collectivités territoriales, au sein du Comité départemental du tourisme, des Pays ou de l'Agence de développement Ouest Cornouaille (AOCD).
La municipalité s'y emploie aussi sans relâche : les sites internet de la commune et de l'office du tourisme, celui du port de plaisance, récemment ouvert, portent l'image de Loctudy aux quatre coins de la planète. Les budgets d'investissements contribuent chaque année, par la réalisation de travaux importants de voirie, d'enfouissement des réseaux, de réaménagement de quartiers entiers à rendre notre cité plus coquette et plus attirante.
La protection de l'environnement est aussi un élément incontournable de la qualité de notre offre touristique. La tâche est importante et longue ; elle est déjà bien engagée, avec la reconquête de la qualité des eaux, la protection des espaces naturels et l'intégration dans les projets de la dimension du développement durable.
Enfin, cet été encore la réussite de la saison touristique passera par le travail de l'office de tourisme qui a obtenu le renouvellement de son classement «une étoile», et par l'engagement inestimable des bénévoles des associations pour préparer et mettre en œuvre les multiples animations.

Bonnes vacances à tous

Joël Piété
Maire de Loctudy

ESTRAN : Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers.
«An aod veo» (breton) : la grève vivante.

L'ACTION MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL ET COMMISSIONS
(RÉSUMÉ)

Séance du 13 Mars 2009

Le conseil municipal a rendu hommage à Bernard Dalis, décédé le 27 février 2009. Bernard Dalis était conseiller municipal à Loctudy depuis 1995 et très impliqué dans la vie associative de la commune.

Débat d'orientations budgétaires

Il précède l'examen et le vote du budget primitif. Il permet aux élus d'exprimer leurs vues sur une politique budgétaire d'ensemble et au conseil municipal de connaître des choix budgétaires prioritaires, en matière de fiscalité, d'emprunts, d'investissements…Ces orientations se caractérisent par les points suivants :

- offrir aux administrés une qualité de services et du cadre de vie et maintenir un haut niveau d'investissements pour les aménagements et les équipements de la commune.
- Le bon fonctionnement des services municipaux, la réalisation des investissements ne doivent pas générer un alourdissement de l'endettement de la commune, supporté par la génération suivante, ni une augmentation de la fiscalité locale, pénalisante pour le pouvoir d'achat suffisamment contraint par le contexte économique actuel.
- Cette équation est possible au prix d'une gestion responsable des finances communales (Budget principal, budgets annexes de l'assainissement et du port de plaisance), à savoir une maîtrise des charges de fonctionnement qui dégage de l'autofinancement ainsi qu'un dimensionnement et une programmation réaliste des projets.

Subventions

Caisse des écoles publiques pour un montant de 19 623 euros

Centre communal d'action sociale (CCAS) pour un montant de 17 000 euros

- Déficit du bac à passagers Loctudy-Ile Tudy

Le déficit du bac à passagers qu'exploite la Commune de L'Ile Tudy depuis 1977 est financé conjointement par les communes de Loctudy, de L'Ile Tudy et du Conseil général. Le déficit d'investissement est, quant à lui, pris en charge par moitié par les communes de Loctudy et de L'Ile Tudy. Le conseil municipal vote une subvention globale (exploitation et investissement) de 25 126 euros au titre de l'exercice 2007 et de 4 195 euros au titre de l'exercice 2008.

Assurances

Le conseil municipal autorise le Maire à signer des avenants aux contrats d'assurance souscrits auprès de la SMACL pour prendre en compte les évolutions du parc immobilier et de la flotte de véhicules de la commune.

Tarifs municipaux

A compter du 01 avril 2009, entrée en vigueur des tarifs actualisés de la Bibliothèque municipale qui se réinstalle dans ses locaux reconstruits de la rue Sébastien Guiziou.

Signatures de conventions

-Convention avec France Telecom sur les opérations d'enfouissement des réseaux téléphoniques prévoyant la répartition des charges afférentes aux études et travaux ainsi que la propriété des équipements.

-Convention avec le Département du Finistère relative à la prise en charge par la commune des travaux de réfection des sols, d'écoulement des eaux, de raccordement au réseau d'éclairage public ainsi que des consommations d'électricité relatives aux deux abris voyageurs posés par le Département au lieu-dit «Pratouarc'h», sur la route départemental 53.

Décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation

Convention d'architecte consultant avec Rodolphe Bonnet, Cabinet Archalliance de Plomelin.

Signature d'un marché avec l'entreprise Le Pape de Plomelin, pour la réalisation de divers travaux de voirie

Signature d'un marché avec la Société ETDE CEGELEC de Quimper pour la réalisation de travaux d'enfouissement de réseaux.

Signature d'un marché avec la Société SAUR de Pont-L'Abbé pour le diagnostic des problèmes bactériologiques ponctuels constatés sur le secteur de la Pointe Saint Oual.

Signature d'un marché pour l'enfouissement de réseaux téléphoniques avec la société ETDE, sur le secteur de Kérafédé.

Signature d'un marché avec la société SAUR de Pont L'Abbé pour la vérification de 92 bornes incendie.

Convention avec le Centre National de La Fonction Publique pour la formation continue des personnels communaux dans le cadre communautaire (CCPBS).

Convention avec le syndicat mixte Mégalis Bretagne pour l'utilisation par la commune de la plate forme électronique de dématérialisation (marchés publics, contrôle de légalité).

Signature de marché avec la Société DECALOG pour la fourniture, l'installation et la maintenance du nouveau logiciel de la Bibliothèque municipale.

Signature de marché avec la Société CREOCEAN, pour la réalisation d'une nouvelle étude courantologique des rejets en mer des effluents de la station d'épuration.

-Informations sur :

L'attribution à la commune d'une subvention de la Région de 100 000 euros au projet d'aménagement de Langoz, dans le cadre de la procédure développement durable «Eco-Faur».

Les opérations de contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement collectif réalisées par la Société SAUR, dans le cadre de ses missions d'affermage.

Séance du 27 mars 2009

Installation d'un nouveau conseiller municipal : Hélène Lapostolle

Budget municipal

Vote par le conseil municipal des comptes administratifs 2008 et du budget primitif 2009.

Le budget primitif 2009

Dans le cadre des orientations budgétaires débattues le 13 mars 2009,

- Budget principal :

Equilibre en recettes dépenses à la somme totale de 6 414 743 euros

Budget de fonctionnement de 3 566 667 euros dégageant un excédent de 817 007 euros. Le Conseil municipal a voté un maintien du taux des taxes locales (taxe d'habitation et taxe foncière).

Budget d'investissement de 2 848 076 euros comportant un programme de réalisations de 1 537 000 euros, dont les principales sont : travaux sur les équipements communaux (cimetière, école de Larvor, Mairie, office de tourisme, caserne des pompiers), travaux de voirie

(Quartier de Kérafédé, notamment), travaux sur les réseaux téléphoniques, éclairage et eaux pluviales.

- Budget d'assainissement :

Il s'élève à la somme de 3 864 375 euros, dont 1 570 000 pour le budget de fonctionnement et 2 294 375 euros pour le budget d'investissement. L'important chantier de la station d'épuration étant terminé, les principales dépenses d'investissement concernent les travaux de réfection du réseau des eaux usées (1 500 000 euros).

- Budget du port de plaisance :

Il est d'un montant global de 2 465 700 euros (1 285 000 euros en fonctionnement, 1 180 000 euros en investissement). Le budget de fonctionnement dégage un excédent de 263 182 euros alimentant le budget d'investissement. Pour 2009, est inscrite dans le budget d'investissement une dépense de plus de 1 million d'euros couvrant la première tranche du projet de rétablissement des niveaux du port.

Subventions

- Office de tourisme de Loctudy

Renouvellement pour 3 ans de la convention avec l'Office de Tourisme de Loctudy, classé «Office une étoile» en janvier 2009, qui prévoit une subvention annuelle de fonctionnement et la mise à disposition de moyens.

- Cercle Nautique de Loctudy (CNL)

Renouvellement pour 3 ans de la convention prévoyant une subvention annuelle pour le financement des matériels nautiques et le soutien aux activités, l'exécution de travaux par les services de la commune ; en contrepartie, diverses obligations sont mises à la charge du CNL.

Affaires immobilières

Ouverture d'une procédure de déclaration d'abandon d'un immeuble en centre Bourg, dans le cadre des dispositions des articles L2243-1 et L2243-4 du code général des collectivités locales.

Domaine public communal

Dans le cadre du programme d'aménagement du quartier de Kérafédé Penallan, ouverture de la procédure de classement d'office dans le domaine public de la rue de l'Océan (art 318-3 du code de l'urbanisme).

Projets d'aménagement

Le conseil municipal adopte le projet qui lui est présenté de réaménagement du quartier de Kérafédé Penallan. Sont concernées les rues de Kareck hir, Kérafédé, Penallan, Ezer et une partie de la rue de l'Océan. Le projet comprend une réhabilitation des voies, avec pour objectif de sécuriser la circulation : zones de croisement, passages piétons, limitation à 30 km/h, trottoirs et cheminements piétons conformes aux normes d'accessibilité personnes à mobilité réduite. Ce projet a pour ambition également d'embellir le quartier grâce à une meilleure gestion des stationnements, des aménagements paysagers et l'effacement des réseaux aériens.

Conventions

Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère (SDIS) pour la surveillance de la plage de Langoz, pendant la saison estivale.

Convention avec la Société France Telecom, pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques dans le quartier de Kérafédé Penallan.

Convention d'assistance technique avec le Conseil général, dans le domaine de l'assainissement (station d'épuration et réseaux), afin d'apporter à la commune une garantie supplémentaire de bon fonctionnement global de son système d'assainissement. Cette prestation ne se substitue pas aux obligations mises à la charge de la SAUR, au titre du contrat d'affermage.

Décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation

- Signature de marché de maîtrise d'œuvre avec Mr Paul Ruelland, architecte à Quimper, pour la réalisation de travaux d'extension du club house et la réfection des toilettes du Tennis-Club de Glévian.
- Signature de marché de maîtrise d'œuvre avec Mr Paul Ruelland, architecte à Quimper, pour la création d'un accès indépendant aux locaux situés au dessus du bureau de la Poste.

Commission Ports et Littoral du 27 février 2009

- Services aux usagers

Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Nationale des Ports de Plaisance (avis favorable).

Abonnement aux services météo de la société Météorem, en complément de Météo France (avis favorable).

Gratuité d'escale pour la régate «la Bordée 2009» qui se déroulera du 01 au 04 octobre 2009.

Projet de changement des monnayeurs de la laverie : devis attendu fin mars

Site Internet du Port de plaisance : sera ouvert à la fin du premier trimestre 2009.
Consommation d'eau sur les pontons : dispositions pour éviter les abus (limitateurs de pression, action de communication vers les usagers)

- Gestion du port
Occupation du parking pour une manifestation commerciale les 13 et 14 mars 2009 (avis favorable).
Locaux supplémentaires pour l'atelier technique à négocier avec un professionnel du port (avis favorable).
Rétablissement des niveaux : le dossier est sur le bureau de Mr Le Préfet, à l'issue des diverses études réalisées, pour le lancement de la procédure d'utilité publique. Coût prévisionnel des travaux estimé à 2 600 000 euros. Dépense à prendre en compte, en partie, dans le budget 2009.
Fissures de l'élément 3 du ponton lourd : expertise en cours
Achats à prévoir : vélos, postes à souder, photocopieur, platelages pour ponton B : 5 950 euros environ.

Commission tourisme 18 avril 2009

Le groupe de travail «sentiers de randonnée» a défini une méthode de travail et un premier objectif à atteindre : mettre en valeur le circuit du Bourg à l'Anse de Pen Ar Veur et retour (avec option Manoir de Kerazan)

Ce premier parcours de randonnée présente les avantages suivants :

- il s'agit d'une randonnée de petite distance qui s'adresse au 1er niveau d'amateurs de circuits pédestres et qui permet une initiation aux débutants

- il permet aux randonneurs de tous nivraux de découvrir de très jolis points de vue

- cette promenade pédestre part du centre de Loctudy pour y revenir (parking de la mairie)

- les points de vue qui jalonnent son parcours autorisent l'initiation à l'interprétation des paysages

- il prend en compte le patrimoine naturel, le patrimoine bâti et traditionnel

- découverte de la toponymie : actuellement, le groupe travaille à la réalisation du fléchage qui sera conforme à la charte du Conseil Général en matière de balisage des circuits de randonnées.
Le groupe travaille également à la mise au point des supports qui seront remis aux randonneurs pour assurer la réussite et la compréhension du circuit proposé qui devra être ouvert à la mi-juin.
Ultérieurement les travaux porteront sur d'autres propositions de randonnées.

Le groupe de travail réunit l'OTSI, Loctudy environnement, la Commission Histoire Locale, Exploitants Agricoles et Propriétaires.
Il s'est réuni à quatre reprises depuis le 29 Novembre 2008.

Les comptes-rendus des délibérations sont consultables et téléchargeables sur www.loctudy.fr

LES FINANCES

Le Conseil municipal, dans sa séance du 27 mars 2009 a procédé au vote du budget primitif 2009 pour la commune.
Le montant total du budget s'élève à 12 743 Millions d'euros (budget principal et budgets annexes du Port de Plaisance et du service de l'Assainissement)

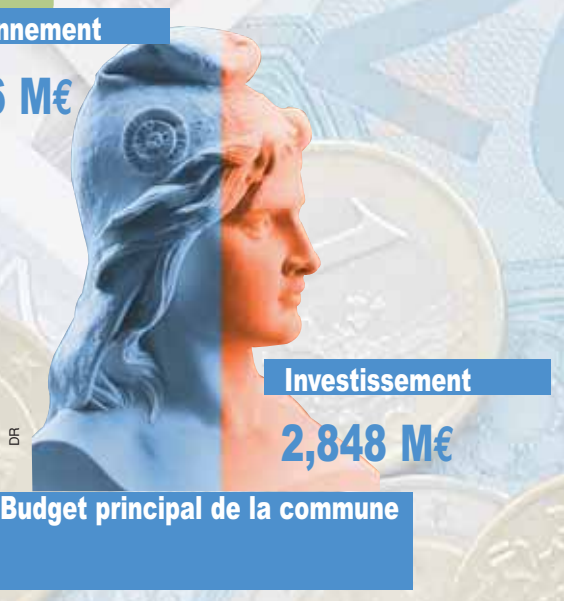

Nos objectifs pour le budget 2009

- La maîtrise de nos charges

- Le maintien de notre capacité d'autofinancement pour assurer un bon niveau d'investissement, créateur d'emploi au niveau de l'économie locale, sans recours à l'emprunt si possible.

- Ne pas accroître la pression fiscale sur nos concitoyens en maintenant les taux d'imposition appliqués depuis 2002.

Taxe d'Habitation : 12,65 %

Taxe Foncier Bâti : 14,73 %

Taxe Foncier non Bâti : 37,29 %

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

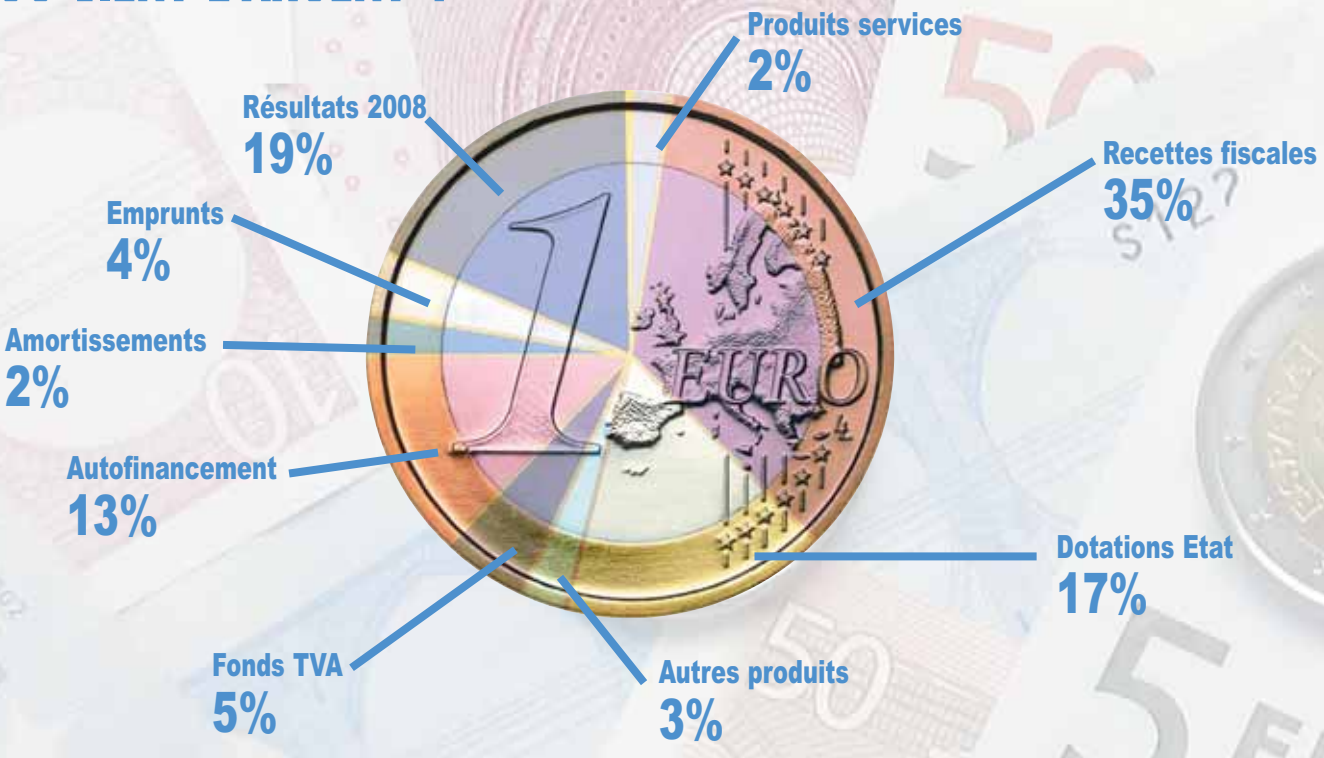

OÙ VA L'ARGENT ?

Nos actions relevant de nos compétences

ACTION ÉDUCATIVE ET PÉRISCOLAIRE

Ecole Jules Ferry
Diagnostic énergétique
Restructuration du bâtiment Sud
Mise à disposition d'un demi-poste d'ATSEM (Agent Technique de Service des Ecoles Maternelles)

Ecole de Larvor
Remplacement des faux plafonds dans les salles de classes

SPORT, JEUNESSE, ANIMATION

Réunion de chantier au futur local de pétanque de Langoz

-Reconstruction d'un club house pour l'association de la Pétanque à Langoz
-Etude de la création d'un Espace Jeunes
-Renouvellement des conventions : CNL, Office de Tourisme
-Création d'une piste de skate
-Etude de la construction d'une salle Omnisport
-Restructuration des sanitaires et travaux d'extension du Club-House au Tennis-Club

ACTION SOCIALE

-Subvention versée au CCAS : 17 000 euros
-Travaux de rénovation du bâtiment ADMR
-Travaux de clôture de l'extension du nouveau cimetière
-Travaux d'extension du Columbarium et du Jardin du Souvenir

CULTURE & PATRIMOINE

Réouverture de la bibliothèque le 28 Mars 2009
-Création d'un pôle multimédia
-Nouveau système informatique
-Mise en ligne du catalogue (portail internet)
-Candidature au point Etudes Jeunesse du Conseil Général

POLITIQUE DU LOGEMENT

-Livraison au 1er Juillet 2009 des 10 appartements de l'Opac «bâtiment Gouzien»
-Livraison fin 2009 des 8 maisons de l'Opac à Coz Castel et à Larvor
Ces deux opérations font l'objet d'une garantie d'emprunt de la part de la commune de Loctudy depuis 2008.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une colonne semi enterrée

-Etude diagnostic de lutte contre la pollution dans le secteur de la pointe Saint Oual
-Mise en place de colonnes de collecte de déchets semi enterrées dans certains secteurs sensibles de la commune.
-Mise en place du plan de désherbage sur la commune avec l'acquisition d'une cuve à eau chaude pour un montant de 20 000 euros
-Poursuite du plan de renouvellement des véhicules roulants et plus propres (broyeur de végétaux et véhicule movi-benne) : 50 000 euros

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Quarier de Pennalan

-Aménagement du secteur de Pennalan, Kérafédé, Ezer : (Sécurisation des réseaux aériens, gestion des eaux pluviales, amélioration du réseau de protection incendie, extension des réseaux d'assainissement, création de cheminements piétons)
-Réfection de la rue du Phare (Extension des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales, sécurisation des réseaux aériens)
-Réfection de la rue des Ecoles de Larvor, Route de Poulpeye et Kerpaul, la VC 5 (Aménagements visant à améliorer la sécurité en réduisant la vitesse)

Informations complémentaires :

www.loctudy.fr

ENVIRONNEMENT

La Filière déchets

Nos déchets, Par qui sont-ils collectés ? Par qui sont-ils traités ?

La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) exerce depuis 1998 la compétence complète en matières de déchets, la collecte d'une part et le traitement d'autre part, pour les 12 communes de son territoire.

Avant sa création en 1993, chaque commune assurait en direct et de façon individuelle la collecte. Le traitement était assuré par un syndicat intercommunal qui refacturait aux communes cette prestation.

Cette reprise de compétence a permis une mutualisation des moyens et une harmonisation du service rendu sur le territoire.

La communauté de communes ne compte pas moins de 36 000 habitants pendant l'hiver et 80 000 en période estivale à relier aux 6 500 résidences secondaires.

Le budget prévisionnel de la filière complète pour l'exercice 2009 est de :
5, 7 M d'euros en exploitation
5 M d'euros en investissement
Soit presque 11 Millions d'euros au total.

LA COLLECTE

Ce service est exercé par la collectivité en régie, il requiert des moyens humains, matériels, et financiers importants.

Pour la saison 2007 :
129 agents ou 46 équivalents temps plein
10 Bennes à ordures ménagères
1 camion grue
5 véhicules légers ou utilitaires

Les usagers du service

La CCPBS assure la collecte des déchets des ménages, c'est-à-dire produits par les ménages, artisans ou commerçants ne présentant pas de suggestions particulières pour la collectivité.

Les déchets collectés

TONNAGES COLLECTÉS	EN 2007	PAR HABITANT
Les ordures ménagères résiduelles	12 596 T	347 kg
Les emballages	1 145 T	65 kg
Les journaux, magazines et revues	1 283 T	30 kg
Le verre	2 752 T	27 kg
Les déchets collectés en déchetteries	18 158 T	500 kg

Les chiffres donnés par habitant sont dans l'ensemble supérieurs à la moyenne nationale.

Le service assuré

La CCPBS a mis en place différents modes de collecte en fonction de la nature des déchets.

Le bac individuel de 120 ou 240 litres équipe depuis 2006 l'ensemble des foyers sur le territoire de la communauté de communes, il est réservé aux ordures ménagères et est collecté en porte à porte une fois par semaine.

Les bacs de 700 à 1 100 litres équipent des points d'apport volontaire situés dans des zones non desservies par le camion benne ou destinés aux résidences secondaires. Ces points souvent transformés en mini décharges tendent à disparaître.

Des colonnes à verre et papier sont réparties sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes pour permettre le dépôt volontaire de ces déchets.

Les emballages et cartons sont collectés en porte à porte dans des sacs jaunes prévus à cet effet et fournis par la collectivité.

L'effort de tous pour une planète plus saine

Un réseau de trois déchetteries couvre le territoire de la communauté de communes. Elles se situent à :
«Kerbénoën» en Combrit, «Quélarn» en Plobannalec, «Lézinadou» en Plomeur.

L'implantation actuelle assure une bonne couverture du territoire, 99 % des habitants sont à moins de 10 minutes d'un des centres.

Les dépôts sont gratuits pour les particuliers, en revanche les professionnels doivent s'acquitter d'une taxe pour les dépôts de déchets verts, encombrants, et gravats.

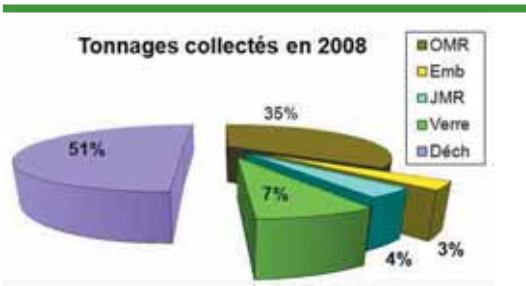

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les filières de traitement des déchets collectés sont différentes suivant la nature de ceux-ci.

La CCPBS dispose sur son territoire de trois unités de traitement :
1. L'usine de compostage de Lézinadou (compost urbain et déchets verts)
2. L'usine de co-compostage de Lézinadou (déchets verts et boues de station d'épuration)
3. Le centre d'enfouissement technique de Tréméoc

Le compost issu de nos déchets et du traitement des eaux

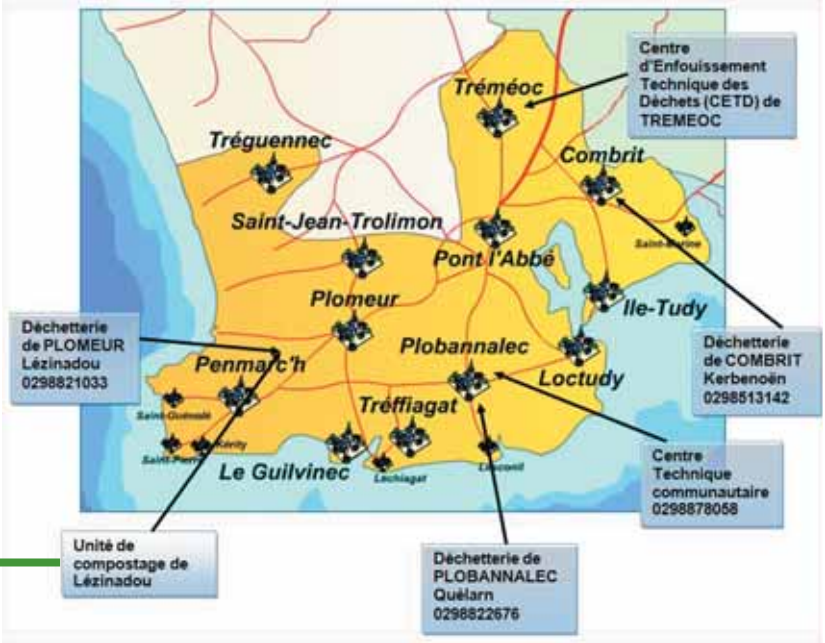

Les ordures ménagères résiduelles

Elles sont traitées par la technique du compostage. L'usine de compostage, construite en 1984 se situe sur la commune de Plomeur au lieu dit «Lézinadou». Actuellement, les déchets livrés sur le site sont déchargés dans une fosse, ces déchets sont alors prélevés et déposés dans une trémie alimentant un tube de pré-fermentation dit «BRS». Ce tube, avec une rotation d'un tour par minute permet d'initier la fermentation et la dégradation des déchets. Pendant 3 ou 4 jours, des bactéries dans un environnement à haute température vont digérer les déchets putrescibles (épluchures, restes de repas) et les transformer en compost. A la sortie du tube une étape d'affinage est réalisée à l'aide d'opérations de criblage et de broyage.

Il en ressort des refus non organiques constitués majoritairement de plastiques ; ceux-ci sont compactés en balles.

La seconde partie dite fermentescible est disposée en andains pour fermentation et maturation.

Le produit ainsi obtenu, le compost urbain est valorisé auprès des bulbiculteurs locaux.

En 2007, 6 200 tonnes de compost urbain ont été produites, 5 400 tonnes ont été cédées à des agriculteurs locaux.

Les balles de refus sont quant à elles envoyées au Centre d'Enfouissement Technique de Tréméoc.

Ce centre, est différent d'une décharge. Il est surveillé, contrôlé pour ne pas polluer l'environnement.

Les eaux de pluie qui le traversent sont récupérées dans un bassin et épurées avant de retourner dans la nature. Il faut en moyenne 2 ou 3 ans pour remplir un casier. Une fois plein, le casier est recouvert d'argile et de terre végétale.

Usine de compostage

CET Tréméoc

Les déchets verts

Ces déchets sont réceptionnés sur le site de l'usine de Lézinadou, en provenance des déchetteries, des communes et des professionnels. Ils sont ensuite traités pour produire du compost écoulé localement en partie seulement.

Les déchets verts et boues de station d'épuration

Depuis le 1er Janvier 2007, une unité de co-compostage de déchets verts et de boues de stations d'épuration fonctionne sur le site de Lézinadou. Cette usine est alimentée par les boues des stations des communes de Pont-L'Abbé, Penmarch, Le Guilvinec, Tréffiagat et Loctudy.

C'est à la fois dans un souci de valorisation par traitement biologique des produits d'épuration et de potabilisation comme la réduction des nuisances olfactives liées à l'épandage que la communauté de communes a pris la décision d'aménager cette plate forme.

En 2007, 2 300 tonnes de boues de stations ont été valorisées ainsi que 620 tonnes de boues de potabilisation de l'usine de production d'eau potable de Bringall. Le tonnage de déchets verts incorporés se monte à 3 650 tonnes, au total 3 300 tonnes de compost ont été produites.

usine co-compostage

Limite du fonctionnement actuel

Aujourd'hui plusieurs facteurs ont contraint la collectivité à repenser le système de traitement actuel des ordures ménagères.

D'une part la réglementation de normalisation du compost d'ordures ménagères a évolué par le durcissement de la norme UE 44-051 qui définit les critères d'obtention du compost. D'autre part la mise à jour du plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés du Département doit fixer de nouvelles contraintes en ce qui concerne la définition des déchets ultimes, seuls déchets pouvant être enfouis au CET de Tréméoc.

Afin de tenir compte de ces évolutions, la collectivité à engagé plusieurs actions :

-Travaux de modernisation de l'usine de Compostage à Lézinadou permettant le respect des nouvelles normes concernant le compost, et séparation des refus lourds et légers de l'usine.

-Extension du centre de Tréméoc pour assurer dans le temps l'enfouissement des refus lourds de l'usine.

BON À SAVOIR

La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud vient d'éditer un guide intitulé «Les déchets du pays Bigouden Sud : Que deviennent-ils ?»

Ce guide destiné à améliorer nos gestes quotidiens de tri, a été distribué dans toutes les boites aux lettres du territoire de la communauté, pour vous le procurer :

Tel 02 98 87 80 58

s.techniques@cc-paysbigouden-sud.fr

ENVIRONNEMENT

un exemple de développement durable

La Région Bretagne vient d'accorder une subvention de 100 000 euros au projet d'aménagement des abords de la plage de Langoz réalisé dans le cadre d'une démarche globale de développement durable.

Pour être éligible à cette subvention, le projet devait satisfaire à trois objectifs :

1-Approche globale, transversale et solidaire

Réflexion globale à moyen long terme

Le projet s'appuie sur le Plan d'occupation des Sols (POS) de la commune approuvé en 2006, qui prévoit à long terme l'affectation du foncier et les règles d'occupation. Le programme a été conduit avec le concours des services de la Direction de l'Equipement du Finistère. La commune a eu la volonté de mener ce projet dans une approche environnementale. S'agissant d'un site touristique en bord de mer, ont été privilégiés les aménagements qui limitent la présence des véhicules (stationnement en front de mer, notamment) et qui permettent une bonne gestion des eaux (eaux maritimes et eaux pluviales). Cette gestion des eaux de plus en plus nécessaire (cf. directives européennes sur les eaux de baignade) est facilitée par la politique d'acquisition de zones humides menée sur le site par la commune (acquisition d'une prairie de 8500m^2 en 2005).

Pédagogie et concertation

Avant et pendant la réalisation du projet, des échanges ont eu lieu (réunion publique, consultations du projet) avec les riverains et utilisateurs du site (club de voile, club de pétanque, parents usagers du jardin d'enfants). Au cours de ces échanges, l'équipe municipale a présenté les grandes orientations des travaux (espaces verts, choix des matériaux, disposition de l'espace). Un bilan des aménagements est prévu, notamment par la consultation des citoyens sur le site Internet de la commune.

Diversité des usages

Pendant la saison estivale, sur et aux abords de la plage de Langoz se déroulent de nombreuses et diverses activités (baignades, voile, pêche, promenades, jeux d'enfants, loisirs). Les aménagements ont visé à limiter les conflits d'usage et à permettre de façon harmonieuse la pratique simultanée des différentes activités : aménagement de cheminements spécifiques, sectorisation des activités, stationnement en retrait du front de mer, accessibilité de la plage aux personnes handicapées.

2- Innovation et exemplarité environnementale

Le projet a contribué à revaloriser le site, par la qualité esthétique des travaux, par la restitution aux usagers de l'espace occupé antérieurement par le camping municipal.

La circulation et le stationnement des véhicules ont été limités : réduction de la largeur de la voie, tout en laissant de la place aux autocars et remorques.

Moins de place à la voiture, plus de facilités pour les autres modes de déplacement : création de trottoirs, zone à 30 km/h, nouveaux cheminements piétons et cyclistes, création de parcs à vélos.

Le choix des matériaux utilisés a été dicté par la même démarche de développement durable : priorité aux revêtements n'utilisant pas de ressource fossile : béton, sable, géotextile naturel, paillage naturel, essences de bois locales.

3-Gestion économe et durable

Des dispositions ont été prises pour favoriser les économies d'énergie (matériel d'éclairage de faible puissance, aménagements limitant les interventions sur place), pour préserver la ressource en eau, par l'importance réservée aux surfaces perméables, par la récupération des eaux dans les espaces verts et leur recollement dans la zone humide avant le rejet en mer, pour minimiser les nuisances du chantier (recyclage des déchets sur place), pour optimiser les coûts d'entretien et de maintenance (choix des matériaux, rejet des eaux)

ENVIRONNEMENT

Bilan 2008 de la qualité des eaux de baignade

Plage	2005	2006	2007	2008	Qualité (2008)
Sables Blancs	4B	8B	8B	8A	Bonne
Poulluen	7A	8A	8B	8A	Bonne
Lodonnec	7A	8A	8B	8B	Moyenne
Ezer	4B	8A	8A	8A	Bonne
Kervilzic	7A	8A	8A	8B	Moyenne
Langoz	4A	8A	8A	8A	Bonne

Catégorie A : eau de bonne qualité bactériologique pour la baignade Catégorie B : eau de qualité bactériologique moyenne pour la baignade Catégorie C : eau pouvant être momentanément polluée Catégorie D : eau de mauvaise qualité bactériologique pour la baignade
Le chiffre qui précède la lettre correspond au nombre de prélèvements effectués au cours de la saison balnéaire

A l'issue des contrôles sanitaires réalisés, au cours de la période estivale 2008 par le Département Santé Environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DASS), le bilan qualitatif des zones de baignade en mer est satisfaisant pour l'ensemble des plages du littoral communal. En outre, au regard de la nouvelle directive européenne «Baignade» intégrée au droit français par décret du 18 septembre 2008, la qualité des plages de la commune de Loctudy serait considérée comme excellente sur la base de l'ensemble des résultats enregistrés au cours des quatre dernières saisons estivales. Ces dispositions s'appliqueront à l'issue de la saison balnéaire 2013. De bons résultats qui récompensent les investissements réalisés, mais qui ne dispensent pas la commune de poursuivre ses efforts pour préserver la qualité des eaux.

Objet et modalités des contrôles

Connaître la qualité de l'eau de baignade en eau de mer ou en eau douce est un moyen pour prévenir tout risque pour la santé des baigneurs.

Le suivi régulier de la qualité des eaux de baignade permet de connaître les impacts de divers rejets éventuels situés en amont du site et notamment d'apprécier les éventuels dysfonctionnements liés à l'assainissement d'eaux usées, aux rejets d'eaux pluviales souillées, etc, qui influenceraient la qualité de l'eau du site de baignade. Les connaissances ainsi acquises peuvent fournir une aide à la décision aux collectivités locales afin d'améliorer la maîtrise des causes des pollutions engendrées notamment par une mauvaise gestion des eaux usées domestiques.

Le contrôle sanitaire des eaux de baignade est mis en oeuvre à l'échelon préfectoral par les Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS / DSS / DSDS), services déconcentrés du ministère chargé de la santé. Prélèvement d'échantillons d'eau Les prélèvements sont réalisés durant la saison balnéaire sous l'égide des services de la DDASS ou par les laboratoires agréés par le ministère chargé de la santé.

Période de suivi des eaux de baignade

La période de suivi couvre l'ensemble de la saison balnéaire lorsque les sites de la baignade sont régulièrement fréquentés. Elle peut varier selon les départements en raison de conditions climatiques différentes. Le suivi s'étend pour la France métropolitaine en général du 15 juin au 15 septembre .

Analyse des prélèvements

Les analyses sont réalisées par des laboratoires agréés au titre du contrôle sanitaire des eaux par le ministère chargé de la Santé. Il est obligatoire de les réaliser conformément aux normes d'analyses en vigueur.

Critères d'évaluation de la qualité de l'eau

L'appréciation de la qualité de l'eau est effectuée selon les dispositions du code de la santé publique. La qualité des eaux de baignade est évaluée au moyen de deux types d'indicateurs : microbiologiques (bactéries) et physico-chimiques.

Source : Ministère de la santé
Pour en savoir plus : www.loctudy.fr

Actions de la commune pour préserver la qualité des eaux de baignade

- Mise en service et amélioration des performances de la station d'épuration
- Extension du réseau d'assainissement collectif
- Contrôles effectués dans le cadre du service d'assainissement non collectif (SPANC)
- Acquisition et gestion des zones humides
- Un diagnostic sera réalisé en 2009 pour connaître et diminuer les sources de pollution des eaux littorales : fonctionnement du service d'assainissement collectif, rejets en mer de la station d'épuration, fonctionnement des installations non collectives, eaux pluviales, bassins versants…

Fleurissement de la Commune

La commune de Loctudy s'est vue décerner le premier prix du palmarès hiver fleurissement et embellissement, dans la catégorie des communes de 3 500 à 7 000 habitants. Ce palmarès est organisé par le Comité départemental du tourisme et le Conseil général du Finistère. Cette démarche vise à encourager les communes à créer, toute l'année, «un cadre de vie agréable et propice à l'épanouissement et au bien-être des habitants et visiteurs». Il faut féliciter les services techniques de la Mairie qui ont permis, par leur créativité et leur action constante d'entretien, d'obtenir ce prix qui a été remis le Vendredi 06 mars au Conseil général du Finistère. Cela doit encourager également tous les résidents à entretenir et à fleurir jardins, murets et talus, pour le plaisir de tous et pour l'image de notre cité.

ENVIRONNEMENT

Ruisseaux et cours d'eaux

Votre propriété borde un ruisseau ou un cours d'eau ? Dans ce cas vous devez respecter quelques règles.

Un entretien régulier.

L'hiver dernier particulièrement humide a mis en évidence l'importance d'un entretien régulier. Le propriétaire d'un terrain sur lequel passe un cours d'eau est propriétaire des berges et du fond, mais pas de l'eau. Il a l'obligation d'entretenir les rivages, en élaguant la végétation située au bord du cours d'eau, en enlevant les débris qui s'y trouvent.

Bannir certaines pratiques

Les recalibrages et les curages qui ne respectent pas la morphologie du cours d'eau et son mode de fonctionnement ;

L'uniformisation du milieu aquatique ;

L'artificialisation du fond et des berges.

Le respect de l'environnement.

Il doit aussi veiller au bon état écologique en préservant la faune et la flore qui sont présentes. L'écosystème doit être préservé, les pratiques d'entretien doivent respecter l'environnement (l'usage des produits chimiques est interdit). Un arrêté préfectoral du 01 février 2008 précise les interdictions d'utilisation des produits phytosanitaires à proximité de l'eau : «l'application ou le déversement des produits phytopharmaceutiques dans et à moins d'un mètre de la berge» des fossés, cours d'eau, collecteurs d'eau pluviales, points d'eau, puits, forages. Aucune application ne peut être «réalisée sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout». Des dispositions particulières concernent les zones non traitées (ZNT) le long des cours d'eau identifiés spécifiquement par les cartes IGN. Le détail de cette Réglementation peut être consulté à la mairie.

Article L215-14
Modifié par Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 - art. 8 JORF 31 décembre 2006 :

Sans préjudice des articles 556 et 557 du code civil et des chapitres Ier, II, IV, VI et VII du présent titre, le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'application du présent article.

Avant d'entreprendre des travaux d'entretien contacter les services de la chambre d'agriculture ou les services de l'état sur la démarche à adopter.

Suite au recalibrage :

1. Le milieu devient homogène
2. Les berges s'effondrent
3. L'érosion régressive entraîne l'effondrement du pont
4. L'envasement aval provoque, à terme, une élévation de la ligne d'eau

Réglementation des brûlis pendant la période estivale

Elle est prévue par un arrêté municipal du 2 juillet 2003, pris en application de l'arrêté préfectoral du 30 août 2001.

Du 1er juin au 15 septembre :

- En zone urbaine l'incinération des végétaux provenant de l'entretien des jardins est interdite.
- En zone agricole le brûlage de végétaux ne peut se faire qu'après avis du chef de corps des sapeurs pompiers et les foyers doivent être placés de telle sorte que la fumée ne gène pas la circulation sur les voies publiques.

INFO Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :
Les jours ouvrables de 08h30 à 19h30, le samedi de 09h00 à 19h00, les dimanches et jours fériers de 10h00 à 12h00

PORTS ET LITTORAL

De gauche à droite, Ezer, Kervilzic, Larvor, Lodonnec

A LA DÉCOUVERTE DE L'ESTRAN

L'Estran

Ce mot normand emprunté à l'anglais «strand» délimite la zone de rivage où déferlent les vagues. Elle est située entre les plus hautes marées et les plus basses marées d'équinoxe. La largeur de l'estran dépend de la pente plus ou moins inclinée de la plage ou de la grève. Comme on l'a dit et écrit, la mer peut nourrir la terre. C'est à la seule condition du respect de cette loi naturelle qu'on l'exploitera et qu'on l'aidera avec prévoyance et durablement. Riche d'un écosystème marin diversifié, l'estran est de nos jours un site très fréquenté accessible à tous. Son attractivité, en plus de l'occupation populaire des plages, dépend des autres activités que l'on peut pratiquer avec entre autres, la pêche récréative de loisir, les classes de découverte de la mer, l'exploitation des vasières et des bancs sableux par des professionnels titulaires d'une licence spécifique de pêche. Les périodes de grandes marées se révèlent les plus propices à toutes ces activités ludiques, pédagogiques et professionnelles.

La pêche de loisir

La mer s'étant retirée à la limite des herbiers, les plateaux rocheux et les basses apparaissent comme autant d'obstacles qu'il faut contourner pour atteindre les bons coins en bordure du seuil rocheux, là où se trouvent les pierres recouvertes de petites algues. Elles sont le refuge naturel des crustacés ainsi que d'autres locataires. Le vaste espace découvert va offrir aux amateurs de pêche le domaine d'exercice de leur passion. C'est d'un pas empressé qu'ils franchissent les obstacles, le parcours s'avérant parfois accidenté. Armés de crochets ou d'épuisettes, ils descendent la grève ; les maux du corps sont vite oubliés, car dans quelques instants va débuter la quête du produit tant espéré. La pêche à la crevette tentera quelques adeptes. Hélas, ce petit crustacé se fait rare en période estivale. D'autres, plus téméraires s'avanceront dans les herbiers, avec l'espoir de découvrir sous les grosses pierres plates, ce mollusque si recherché qu'est l'ormeau également appelé «oreille de mer». Comme beaucoup d'animaux marins, sa croissance est lente et sa reproduction peu prolifique. Il est important de rappeler que l'écosystème côtier est fragile, et qu'un caillou que l'on vient de déplacer doit être remis dans la même position, car, dès lors qu'il sera complètement retourné, son abri naturel sera déserté par ses occupants du moment. Le temps d'une marée de pêche est de l'ordre de deux heures. La cueillette des crustacés est effectuée avec promptitude, mais qu'importe si l'espoir d'une pêche fructueuse s'est envolé. De retour sur la terre ferme, cette journée passée en famille sera largement commentée.

Les classes de mer ou classes de découverte

Elles sont fondamentales pour les connaissances de l'écosystème marin, son biotope et la biocénose qui le constitue. La disparition d'une espèce peut passer inaperçue, mais si une deuxième, voire une troisième espèce sont elles aussi touchées, l'ensemble du microcosme environnemental peut être brutalement transformé. Les pollutions constatées sur la côte sont autant de facteurs aggravants pour la protection du littoral. Ce dernier a toujours joué un rôle prépondérant dans la vie de l'homme. Il est encore temps de trouver un juste équilibre entre nos besoins essentiels et la sauvegarde d'une ressource naturelle qui n'est pas inépuisable. Face à ce constat, nous avons l'obligation de sensibiliser notre jeunesse à la préservation du milieu naturel. Groupés sur le haut de l'estran, attentifs aux recommandations de leurs encadrants, ces jeunes glaneurs des grèves vont bientôt investir les mares et les flaques d'eau laissées par le jusant. Déployés sur le site, leurs cirés jaunes tranchent avec la roche sombre partiellement recouvertes d'algues (le varech). Les bigorneaux par leurs formes et leurs couleurs variées retiennent en priorité leur attention. Le nombre important de coquillages vides les intriguent ; les crabes verts, principaux prédateurs en surnombre sur tout le littoral sont la cause principale de cette mortalité. Les mares d'eau tiédies au soleil hébergent également quelques petits poissons tel le «gobi», à la tête aplatie, qui se confond avec son environnement, grâce à son mimétisme poussé. Très craintif, il se réfugie dans une faille de la roche dès le premier bruit et seules les circonvolutions de la surface de l'eau avertissent de sa présence. De retour par la plage, la classe de mer découvre les tortillons sableux, signes de la présence des arénicoles et des polychètes. Ces annélides communs s'enfouissent dans des galeries. Près de chaque tortillon, on observe une ouverture humide. Ces vers sédentaires aspirent d'un coté de la galerie, le sable ou la boue qu'ils rejettent à l'extérieur, de l'autre coté.

La pêche à pied

C'est un métier exercé par des professionnels titulaires d'une licence de pêche. Ils s'adonnent exclusivement au ramassage des coques, des palourdes et des tellines. Les quantités et les tailles des mollusques autorisés à la vente sont réglementées. Afin de préserver cette ressource, il s'est avéré nécessaire d'interdire ces pêcheries à certaines époques de l'année (repos biologique). Cette activité professionnelle se pratique sur les bancs sableux ou les vasières.

Le bestiaire de l'estran

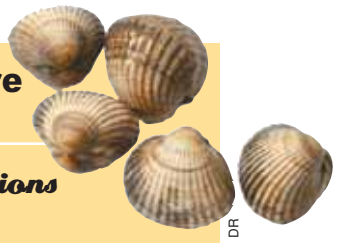

DR

Les appellations locales

Les crustacés

L'étrille, le crabe tourteau, l'araignée de mer (moussette), la crevette, le crabe vert, l'écrevisse, l'anatife sont comestibles, nombre d'autres variétés de crabes ne le sont pas. Le bernard-l'ermite que l'on retrouve dans de nombreux coquillages vides est un polypode apparenté au homard.

Les mollusques

Plusieurs variétés de bigorneaux, berniques (patelles), coques, praires, palourdes, tellines, amandes, pieds de couteaux, moules, huîtres, bulots.

Les poissons

Le gobi, le mulet, l'anguille (civelle), la rascasse, le gourlaseau (petites vieilles) et des alevins.

Les invertébrés

Le plus recherché est l'arénicole, communément appelé ver de pêche, l'oursin, l'étoile de mer, la gorgone, la méduse.

Les vertébrés

Quelques rares hippocampes vivent dans les herbiers. Leur capture reste interdite.

URBANISME

Rodolphe Bonnet et Nadine Chaminand lors d'une permanence

Rodolphe Bonnet
le nouvel architecte conseil de la commune

Depuis le début de l'année, la commune bénéficie des services d'un nouvel architecte : Rodolphe Bonnet. A la suite d'un appel à candidature, il prend la suite de Paul Quinio qui a collaboré avec la collectivité pendant trois ans et que nous remercions vivement pour ses compétences et son travail. Rodolphe Bonnet est installé en tant qu'architecte libéral (DPLG) à Plomelin depuis 2007, après une expérience d'une dizaine d'années au sein de cabinets d'architectes (dont un architecte en chef des monuments historiques), d'ateliers de paysagistes, du PACT-ARIM de l'Essonne et du CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) du Calvados.

Deux fois par mois, il assure une permanence le mercredi matin de 9h30 à 12h00, ces vacations de conseil en architecture et urbanisme ont principalement pour objet : de donner un avis sur les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme et d'occupation des sols, de participer à la préparation des commissions d'urbanisme, et de donner des consultations en mairie à tous les porteurs de projets.

Il est souhaitable de prendre contact auprès de Nadine Chaminand du service urbanisme afin de convenir d'un rendez-vous avec Rodolphe Bonnet.

DR

STATISTIQUES URBANISME 2008-2009

	NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS	
	au 10/04/2008	au 10/04/2009
Permis de construire dont 6 pour résidences principales dont 4 pour résidences secondaires	20	30
Déclarations préalables	36	66
Certificats d'urbanisme	22	33
Déclarations d'intention d'aliéner	14	34
Demandes d'alignement	8	17

LE STATIONNEMENT GÉNANT

La loi du 11 février 2005 pour les personnes handicapées impose aux communes ou leurs établissements publics de coopération intercommunale, d'élaborer des plans de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements d'espaces publics. Ces mesures ne peuvent être efficaces sans le respect de quelques règles de base, en particulier le respect du code de la route sur les arrêts et stationnements. Des règles simples pour le mieux vivre de tous.

Code de la route : rappel sur les arrêts et stationnement

Article R417-10 Modifié par Décret n°2008-754 du 30 juillet 2008 - art. 12.

I.- Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

II.- Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

1° Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ;

1° bis Sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables ainsi qu'en bordure des bandes cyclables ;

2° Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs, des taxis ou des véhicules affectés à un service public ;

3° Entre le bord de la chaussée et une ligne continue lorsque la largeur de la voie restant libre entre cette ligne et le véhicule ne permet pas à un autre véhicule de circuler sans franchir ou chevaucher la ligne ;

4° A proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation, à des emplacements tels que ceux-ci peuvent être masqués à la vue des usagers ;

5° Sur les emplacements où le véhicule empêche soit l'accès à un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement, soit le dégagement de ce dernier ;

6° Sur les ponts, dans les passages souterrains, tunnels et sous les passages supérieurs ;

7° Au droit des bouches d'incendie et des accès à des installations souterraines ;

8° (abrogé) ;

9° Sur les bandes d'arrêt d'urgence, sauf cas de nécessité absolue ;

10° Sur une voie publique spécialement désignée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police municipale.

III.- Est également considéré comme gênant la circulation publique le stationnement d'un véhicule :

1° Devant les entrées carrossables des immeubles riverains ;

2° En double file, sauf en ce qui concerne les cycles à deux roues, les cyclomoteurs à deux roues et les motocyclettes sans side-car ;

3° Devant les dispositifs destinés à la recharge en énergie des véhicules électriques ;

4° Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de livraison ;

5° Dans les zones de rencontre, en dehors des emplacements aménagés à cet effet ;

6° Dans les aires piétonnes.

IV.- Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

V.- Lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

CULTURE

Les loctudistes ont retrouvé leur bibliothèque

Inauguration de la bibliothèque

Il aura fallu deux ans pour que les loctudistes retrouvent le chemin de leur bibliothèque. Cela leur aura paru bien long tant ce lieu de lecture et de rencontres est devenu un lien essentiel pour la commune.

Rappelons d'abord, que pour que le chantier puisse démarrer, il a fallu attendre la fin des expertises et le feu vert des compagnies d'assurance pour financer la reconstruction. Dès que les procédures administratives furent terminées les travaux ont été rapides et le calendrier bien respecté, grâce au professionnalisme des différents corps de métier mais aussi à la coordination efficace et attentive de l'architecte Mr L'Ollivier.

Après avoir remis en état le mobilier récupérable, dès les bâtiments réceptionnés, l'équipe des services techniques de la municipalité a réaménagé les locaux. Puis ce fut au tour des ouvrages de retrouver leur place. Là aussi, tous ont eu à cœur de faire au mieux et au plus vite.

Nettoyer, ranger, classer, sans l'aide et le dévouement des bénévoles jamais la tâche n'aurait pu être accomplie en quelques semaines.

De plus la municipalité a fait le choix de doter la bibliothèque d'un nouveau système d'information, ordinateurs et logiciel qui permettra l'ouverture du portail de la médiathèque via le site municipal et donc la mise en ligne du catalogue, des nouveautés et des informations sur l'actualité littéraire et culturelle.

Cela a nécessité un travail important de reprise de données et un inventaire toujours fastidieux qui ont été assurés par Maryse Chaffron et les bénévoles qui l'assistent. Pour cette raison, l'ouverture des prêts a dû être différée au 20 avril.

Le samedi 28 mars les locaux remis à neuf ont pu accueillir l'exposition «Des adolescences». Conscient de l'intérêt de ce projet, la commune de Loctudy a participé à son financement. En effet comme l'a rappelé le Maire, à l'occasion de cette réouverture, «les jeunes sont au cœur des préoccupations de notre municipalité, et nous espérons que la bibliothèque, bientôt médiathèque puisqu'elle s'enrichira de supports multimédia, jouera pleinement son rôle dans l'ouverture des esprits, l'acquisition des connaissances, l'enrichissement et le développement individuel».

JEUNESSE & SPORTS

La piste de Skateboard

Conformément aux engagements pris, une piste de skateboard a été mise en service au cours du mois d'avril. Elle a été installée à l'entrée du port de plaisance. Une réunion de concertation entre les jeunes usagers et les élus a permis de peaufiner et des tester les équipements. Les différents modules ont été mis en place par les services techniques de la mairie. Le coût de cet investissement s'élève à 20 000 euros.

COMMUNIC@TION

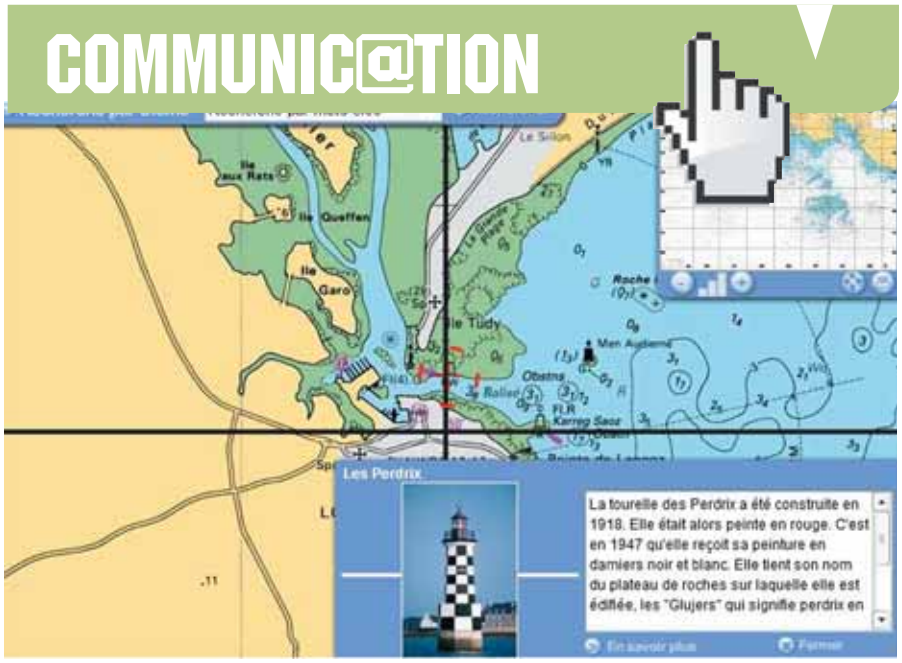

Conformément à ce qui avait été annoncé, Loctudy disposera en 2009 avec quatre portails d'une forte présence sur internet pour promouvoir la commune et proposer des services en ligne.

Le site du Port de Plaisance

Il a été ouvert, comme annoncé, au tout début du mois d'avril. Sa fonction est d'apporter des informations et des services aux usagers du port de plaisance et aussi de contribuer à la notoriété et au rayonnement de la Commune de Loctudy par une mise en valeur de ses équipements de plaisance et de son environnement maritime.

Le site est découpé en 3 grandes rubriques :

- **«Accéder»** au port de plaisance qui propose une découverte du port, par des articles, des diaporamas, une vidéo et précise les différents modes d'accès par terre et par mer. Une vidéo sur la navigation depuis «Boulanger» jusqu'au pontons sera bientôt mise en ligne.

- **«Séjourner»** au port de plaisance qui informe les plaisanciers sur les services mis à leur disposition, mais aussi sur les règlements et diverses règles qui doivent être observés. Les internautes trouveront également dans cette rubrique la liste des professionnels de la plaisance présents sur le site et des informations sur les multiples façons de passer agréablement son temps à Loctudy ou dans les environs.

- **«Naviguer»** : Cette rubrique contient des informations sur la Réglementation de la navigation, de la pêche, des rappels sur les précautions à prendre avant de prendre la mer pour assurer sa sécurité, mais fait également des suggestions pour des parties de pêche ou des mini-croisières à partir de Loctudy.

Sur la page d'accueil, les visiteurs trouveront les actualités, qu'il s'agisse de l'organisation ou de la gestion du port ou des différentes manifestations nautiques qui s'y déroulent. Ils pourront aussi accéder à des services pratiques, tels que la météo marine, l'annuaire des marées, le téléchargement de documents (formulaires, règlements…), l'annuaire des professionnels (recherche par mot clé ou par activité), deux webcam (sur les pontons et sur l'estuaire) et enfin une carte marine interactive. Un mot sur cette carte : il s'agit de la carte 7146 du SHOM sur laquelle les internautes peuvent se déplacer et visualiser des objets : bouées, balises, ports, phares, cales, épaves, roches…..Ces objets sont localisés sur la carte et présentés, le cas échéant, par des textes, photos, liens avec des sites internet ou des fiches descriptives. Un travail d'enrichissement de cette carte est en cours et sera progressivement mis en ligne (photos des balises, bouées, toponymie nautique, tracé des itinéraires de croisière, vues des sites…).

Le site du port de plaisance est accessible à partir du site municipal www.loctudy.fr

Le site de l'Office de Tourisme

Il est en cours de reconstruction et sera ouvert très prochainement. Mais, d'ici là les usagers peuvent se connecter à l'ancien site qui reste complètement opérationnel jusqu'à son remplacement.

Le site municipal

En service depuis la mi-décembre 2008, il est totalement opérationnel. Au début de l'année, la possibilité a été donnée de réaliser en ligne les demandes d'actes d'état civil. Ces dernières sont transmises de façon sécurisée aux services de la Commune pour traitement. Traitement manuel par courrier, dans un premier temps, mais qui dans l'avenir pourra également être numérisé.

Des premières expériences de clips vidéo, pour restituer une actualité locale plus vivante, et d'enquêtes par formulaire (ex : le budget 2009), pour communiquer plus directement avec les citoyens, ont été réalisées.

La nouveauté pour le site municipal, pour ce second trimestre 2009, est la mise en ligne de la bibliothèque qui va permettre aux abonnés de :

- se tenir informés des actualités de la bibliothèque et de ses nouveautés
- de consulter le catalogue et prendre connaissance de la notice de présentation des ouvrages
- de réserver en ligne les ouvrages disponibles.

Depuis leur ouverture, les sites de Loctudy ont accueilli, à fin avril 2009, plus de 12000 visites provenant de 45 pays et qui ont donné lieu à la consultation de plus de 55000 pages. 3 chiffres qui, à eux seuls, donnent la mesure des enjeux, dans le domaine des services aux citoyens et de celui de la promotion de la commune.

Le dernier-né de la série, le portail de la bibliothèque

www.loctudy.fr

Tout d'abord au nom de tous les membres et sympathisants de notre liste, nous voulons rendre hommage à Bernard DALIS qui nous a quitté trop tôt : rappeler tout le travail effectué avec passion et très bonne connaissance des affaires locales au sein du conseil municipal depuis 1995 et sa présence dévouée dans de nombreuses associations qui assurent les liens entre les habitants de Loctudy . Il va terriblement nous manquer .

Ce début d'année 2009 aura été le plus noir de ce début de siècle pour nos concitoyens.
Dans le contexte de crise économique actuelle les inégalités sociales ne cessent de se creuser. Le rôle des municipalités est primordial pour maintenir la cohésion sociale en étant attentif aux plus démunis et aux familles dont la situation se trouverait fragilisée par cette crise.

Il est illusoire de croire que Loctudy est un havre à l'abri des vicissitudes du monde et qu'une partie de nos concitoyens ne souffrirait pas de la crise.
Dans cette période, le travail des associations locales qui est un relais auprès de toutes les générations doit être soutenu.
IL faut rester vigilant au développement du logement social qui est une bonne solution pour maintenir de l'activité tout en aidant les personnes modestes et les jeunes couples.

Pensons aujourd'hui à notre avenir afin d'effacer au plus vite cette période difficile pour nos concitoyens et à l'approche de la saison estivale souhaiter que les conditions atmosphériques soient les plus favorables pour accueillir un maximum de visiteurs si importants pour l'économie locale.

Les élus de la Gauche Socialiste et Républicaine
Bernard DALIS, Thierry LE REUN, Maryannick RAPHALEN.
Loctudy, le 24 décembre 2008

POUR QUI NOUS PREND-ON ?

Tchernobyl, vous vous souvenez, le nuage radioactif s'est arrêté juste à la frontière. Pour qui nous prend-on ?
La crise est là. Elle est financière, économique, sociale. Pour combien de temps ? Née aux Etats Unis, pays du libéralisme, elle frappe tous les pays. Elle ébranle les fameux marchés, ceux de la concurrence exacerbée, garantie du développement et de la croissance. Il y a dû avoir une fausse donne.
En France, certes nous sommes touchés mais nettement moins que les autres. Paroles de Président. Vous savez pourquoi ? Sarkozy nous l'a dit :
Notre système de protection sociale, vous savez bien, ce système à la Française tant décrié car à la base de déficits abyssinaux, ce système qu'il faut absolument réformer, eh bien, il nous protège de la crise ! Et pourtant, il veut le faire sauter. Pour qui nous prend-on ?
les 35 heures ou bien la spéculation financière, sont responsables de tous les maux, de la faillite des entreprises, de notre faible taux de croissance, des délocalisations. Tous les économistes sont d'accord, grâce aux 35 heures, la France licencie moins et limite le recours au chômage partiel. Et pourtant, le gouvernement continue de proclamer sa volonté de revenir aux 39h, d'augmenter le nombre d'heures supplémentaires. Pour qui nous prend-on ?
nos entreprises publiques, autrefois incapables d'être performantes sont aujourd'hui des modèles pour les autre pays, où on n'hésite pas à nationaliser. Chez nous, au contraire, on poursuit la casse de la SNCF, on privatise la poste, GDF, on donne des milliards d'euros aux banques, à l'industrie automobile sans exiger l'arrêt des parachutes dorés, des retraites scandaleuses, sans supprimer le bouclier fiscal. Pour qui nous prend-on ?
A Loctudy, on augmente le budget de la CCAS ; le nombre de demandes au Secours Populaire est en hausse, la quantité de gens dispensés de taxe d'habitation, car ne payant pas d'impôts sur le revenu faute de moyens suffisants, croît. La casse des bateaux continue, la fermeture de la criée est envisagée. Mais nous n'avons pas à craindre l'avenir, paroles de Maire. Pour qui nous prend-on ?

Les élus de La Gauche de Progrès
Site: www.gauche-progres-loctudy.org
Mail: gauche-progres-loctudy@orange.fr
Tél: 09 61 03 42 14

L'actualité du premier semestre a été marquée, dans toutes les collectivités territoriales, par la procédure traditionnelle du budget qui s'engage avec le débat sur les orientations budgétaires et se clôt avec l'approbation des comptes administratifs de l'exercice précédent et le vote des différents budgets.
C'est un exercice parfois difficile et fastidieux pour les élus, tant est complexe la comptabilité publique, mais c'est évidemment un des processus essentiels de l'action et de la responsabilité locale, dans les communes comme au sein des communautés de communes.
Les orientations et les lignes budgétaires traduisent les choix proposés par l'équipe municipale, dans le domaine du fonctionnement et dans celui des investissements de la commune et peuvent être lus à la lumière des engagements de la campagne électorale.
Nous sommes fermement convaincus qu'il faut poursuivre notre politique de gestion rigoureuse mais ambitieuse des affaires de la commune : dégager de l'épargne sur nos budgets de fonctionnement et maintenir un haut niveau d'investissement. Cette politique permet, sans alourdir la pression fiscale-nous avons décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux pour 2009 - et en limitant le recours à l'emprunt, dont le remboursement pèse sur les générations futures, de poursuivre l'équipement et la modernisation de la commune.
Les enjeux sont importants et nous les mesurons en permanence avec le sérieux et la gravité qu'ils méritent : vous apporter au quotidien des services publics de proximité de qualité ; préparer l'avenir de la cité et de ses habitants en réalisant les infrastructures et en prenant les mesures nécessaires au développement économique et social et au bien être de tous.
Dans ce numéro et sur le site internet de la commune, vous trouverez des informations claires et simples sur ce dossier budgétaire.

Les élus de La Majorité

AG DE L'AOCD

L'Assciation Ouest Cornouaille Développement (AOCD) regroupe les Communautés de Communes du Pays Bigouden, du Cap Sizun et du Pays de Douarnenez. Elle tenait son assemblée générale, le 27 mars 2009 à Penmarc'h, pour rappeler ses missions, rendre compte de ses réalisations et présenter ses projets pour 2009.

TROIS DOMAINES D'INTERVENTION

-Le développement touristique : accueil, information, promotion, qualification de l'offre et mise en réseau des acteurs,…

-Le développement rural : gestion d'un programme européen de valorisation appelé «Leader»

-L'aménagement du territoire : assistance technique pour la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) – Voir estran n°44

L'association dispose d'un budget de fonctionnement d'environ 400 000 euros financé principalement par les 4 Communautés de Communes, le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Europe.

1- Le développement touristique

L'AOCD met des services (ex : Maison du Tourisme à Pont L'Abbé) et de multiples supports d'information à la disposition des particuliers et professionnels (ex : Guide «la magie des contrastes» tiré à 69000 exemplaires, le calendrier des animations). Elle assure, dans diverses manifestations (salons, Village Finistère) la promotion de l'Ouest Cornouaille. Pour développer de façon concertée et cohérente les activités touristiques, l'AOCD anime, coordonne les réseaux des professionnels tels que les loueurs, les offices de tourisme, les centres nautiques… Un travail important est également réalisé pour le développement et la qualification de l'offre touristique : assistance aux porteurs de projet et mise en réseau, labellisation et qualification «éco-rénovation», «tourisme durable», « tourisme et pêche», «tourisme et handicap», «gastronomie du terroir»… Enfin, l'AOCD joue un rôle important dans la valorisation du patrimoine naturel et culturel du territoire : circuits de randonnées, chemins d'interprétation. Ces actions d'enrichissement et de promotion des ressources touristiques de l'Ouest Cornouaille vont se poursuivre en 2009.

Quelques réalisations de l'Association Ouest Cornouaille Développement (AOCD)

2- Le programme «Leader»

Il s'agit d'un programme européen qui sélectionne et subventionne les projets de développement rural. L'AOCD a participé à ce programme en 2004 et a bénéficié de plus de 1,8 millions d'euros de crédits européens pour financer plus de 140 projets : activités liées au littoral, valorisation de l'environnement et des paysages, valorisation du patrimoine, soutien à 5 des 8 projets du pôle d'excellence rural.

L'AOCD a présenté sa candidature pour le nouveau programme «Leader» (2009-2015) et a été retenue pour une enveloppe de 1,3 millions d'euros. La priorité de ce programme est de «favoriser les dynamiques d'un territoire rural et littoral en valorisant durablement des ressources locales». Le premier comité de programmation pour ce nouveau programme aura lieu vraisemblablement en juin 2009.

3- L'Aménagement du territoire

En appui du SIOCA, l'AOCD est la cheville ouvrière du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui doit être achevé en 2011, qui définira les règles d'occupation et d'aménagement du territoire de l'Ouest Cornouaille et s'imposera aux POS ou PLU des communes .Depuis plusieurs mois cet important projet est en chantier.

En septembre 2008, un séminaire a permis aux nouveaux élus de prendre connaissance de l'avancement du projet et de la méthode de travail retenue. Depuis des groupes de travail se sont constitués autour de 4 thèmes : habitat/foncier ; déplacement/mobilité ; développement économique et environnement. Les orientations retenues sur l'habitat/foncier ont été présentées en séminaire ouvert au public le 28 février dernier. Les 2 autres thèmes ont été abordés également en séminaire ouvert au public le 25 avril. Le 27 juin, il s'agira de discuter des questions d'environnement

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, l'AOCD a également beaucoup travaillé sur le dossier de la gestion intégrée des zones côtières, avec le concours de tous les acteurs concernés (élus, professionnels, associations…), pour répondre aux enjeux du littoral : pression foncière, gestion des espaces naturel, déplacements doux). L'AOCD reste vigilante sur cette question dans le cadre d'un éventuel appel à projet de l'Etat qui pourrait intervenir dans le courant de l'année.

PROJETS RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME LEADER

Chemins d'interprétation

- Le chemin de la sardine à Douarnenez (2005)
- Petits tours dans Pont Croix (2006)
- Dans les pas du cheval d'orgueil (Pouldreuzic 2007)
- Quand Kerity était au centre des routes maritimes de l'Europe de l'ouest (2007)
- Pêcheurs de port du Guilvinec-Léchiagat (2007)
- Histoire du Littoral (Plozevet 2008)
- Au fil de la rivière de Pont-L'Abbé (2008)
- Ces premiers paysans qui élevèrent des mégalithes (2008)
- En attendant le «train carottes» (2008)
- Histoire du port d'Audierne (2008)
- Histoires et architectures religieuses (2008)
- Les ports abris (2008)

Pôles d'excellence rurale (achevés ou en cours)

- Mise en place du Centre d'interprétation de la Pointe du Raz
- Restauration et définition du volet muséographique du moulin à eau de Kériolet (Beuzec Cap-Sizun)
- Restauration et définition du volet muséographique du moulin à vent de Trouguer (Cléden-Cap-Sizun)
- Restauration du bâtiment et définition du volet muséographique de la «maison du pâté Hénaff» (Pouldreuzic)
- Valorisation du parc du manoir de Kerazan (Loctudy)
- Travaux de valorisation de l'Ile Tristan (Douarnenez)
- Restauration de l'Abri du marin (Combrit)
- Projet d'aménagement du site archéologique paléolithique de Menez Dregan à Plouhinec et création d'un espace d'interprétation.

www.ouest-cornouaille.com

LE BUDGET DE LA CCPBS

(Communauté de Communes du pays Bigouden Sud)

Après le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu à Penmarc'h le 12 février 2009, les conseillers communautaires ont adopté les comptes administratifs de 2008 et le budget 2009 de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, le 23 mars à L'Ile Tudy.

Le budget global de la Communauté de Communes recouvre le budget principal et les sept budgets annexes que sont l'eau, la solidarité eau et les cinq zones d'activités communautaires.

Une très large partie des dépenses de fonctionnement et d'investissements sont liées aux compétences exercées par la Communauté de Communes, à savoir principalement la gestion de l'eau potable et la gestion des déchets. Les recettes proviennent de la fiscalité (taxe professionnelle, dont une partie est reversée aux communes ; taxe sur les ordures ménagères ; taxe additionnelle sur l'eau ; taxe locale sur l'électricité) des dotations de l'état (DGF), des subventions et, enfin, des produits et services vendus par la Communauté (Piscine Aquasud et produits de recyclage des déchetteries).

Les budgets de fonctionnement (principal et eau) dégagent des excédents qui permettent d'autofinancer les investissements et de rembourser les emprunts (excédent de 3 millions d'euros pour le budget principal, 1,2 million pour le budget annexe de l'eau en 2008). Les budgets des zones d'activités, dont la commercialisation n'est pas achevée, sont déficitaires (717 000 euros en 2008).

En 2008, 10 millions d'euros de dépenses d'investissements ont été réalisées (règlement des travaux et remboursement d'emprunts). Elles ont concerné le réseau d'électrification, la fin du programme du parc aquatique Aquasud, la modernisation de la filière ordures ménagères (usine de traitement de Lezinadou) et, pour l'eau potable, les travaux réalisés à l'usine de Bringall, à Pont l'Abbé ainsi que les réseaux de distribution.

L'endettement de la Communauté de Communes est de 13 millions d'euros et a contribué principalement à financer les différents projets des filières déchets et production d'eau. La charge annuelle de remboursement (capital et intérêts) est de 1,3 millions d'euros.

Pour 2009, le budget principal a été voté en légère augmentation, dans sa partie fonctionnement, pour prendre en compte les charges supplémentaires liées aux travaux de mise aux normes de l'usine de traitement des déchets. Ce budget, comme celui de l'eau sont, comme l'an passé, prévus en excédent. S'agissant des recettes de fonctionnement, le conseil communautaire a voté un maintien du taux de la taxe professionnelle (16,18%), pourtant situé dans la moyenne basse, pour ne pas alourdir les charges des entreprises, dans le contexte actuel. Le taux de la taxe ordures ménagères progresse quant à lui de 7%, compte tenu du coût toujours croissant de cette filière (volume des déchets, contraintes environnementales). Les investissements prévus à hauteur de 10 millions d'euros concerneront la poursuite des travaux de mise aux normes et de modernisation de la filière déchets (5 millions d'euros, dont 3,5 millions d'euros prévus pour la première tranche de travaux de l'usine de Lézinadou ; construction d'une nouvelle déchetterie) et, dans le domaine de l'eau (2 millions d'euros), l'extension et la rénovation des réseaux et le programme de protection des périmètres de captage. La communauté de communes poursuivra également, en collaboration avec les communes, les opérations d'enfouissement des réseaux (2,5 millions d'euros).

En synthèse, un budget qui maintient un niveau important d'investissements, facteur de soutien de l'activité locale, mais qui, contraint par les charges très lourdes de mise aux normes de la filière déchets, laisse peu de place au lancement d'autres projets.

www.cc-pays-bigouden-sud.fr

La piscine Aquasud à Pont-l'Abbé est un exemple des investissements de la CCPBS

DR

AU REVOIR BERNARD

C'est une personnalité très ancrée dans la vie publique de Loctudy, qui a disparu à la fin du mois de février. Né à Brest en 1951, Bernard Dalis s'engage très rapidement dans la vie sociale et notamment dans l'éducation populaire. Animateur de centres aérés, directeur de colonies de vacances, il était administrateur de UFCV (Union française des centres de vacances) et membre fondateur de l'EPAL (Evasion en pays d'accueil et de loisirs). En 1982, il est recruté par la CAF (Caisse d'allocations familiales) qui lui confie les directions des centres de Combrit, puis du Dourdy à Loctudy. Militant au parti socialiste, il participe à la vie politique de la commune et est élu au conseil municipal en 1995. Il y a un peu plus d'un an, il entamait son troisième mandat. Bernard Dalis était également très engagé dans la vie associative locale. Homme simple et disponible, il était très discret sur l'ensemble de ses généreux engagements. Ceux qui l'ont connu garderont le souvenir d'un personnage d'une grande honnêteté, droit et fier de ces convictions. Lors du conseil municipal du 13 mars, un hommage solennel lui a été rendu en ces termes : «Nous avons beaucoup débattu, jamais combattu. Bernard Dalis connaissait très bien les sujets afférents à la vie communale. C'était une personne désintéressée, disponible et aimant rendre service à ses concitoyens» a déclaré Joël Piété, Maire. «Il a fait preuve de beaucoup de courage. Il va manquer à ses proches. Il a toujours été fidèle à ses idées» a rajouté Gérard Garreau, élu de la Gauche de progrès.

Au début du mois d'avril et à l'initiative du Comité de soutien à Vincent Riou et Jérémie Beyou, les deux skippers loctudistes qui ont participé au dernier Vendée-Globe, la grande salle du centre culturel LAC a accueilli plus de 300 personnes dont de nombreux enfants. Au programme, des échanges entre le public et Vincent Riou accompagné de Jean le Cam, autre skipper ayant participé à cette course autour du monde, précédés par la diffusion en avant première d'un film réalisé par la société PRB, sponsor de Vincent Riou. Malheureusement, engagé dans une tentative de record à cette date, Jérémie Beyou ne pouvait pas être présent. A cette occasion, Vincent Riou s'est également vu décerner la médaille du sauvetage par Jean-René le Quéau, président de la station SNSM de Loctudy. « En tant que canotier à Loctudy, Vincent a donc effectué la première intervention de 2009 de la station en assistant Jean le Cam au Cap Horn ! » a souligné le président. Ce fut aussi l'occasion de remettre les prix des différents concours aux enfants qui ont participé aux animations. Une belle organisation conjointe du Comité des fêtes, de l'office de tourisme, de la SNSM et du Cercle nautique.

Un nouveau chef de corps des sapeurs pompiers

Michel Goarin passe le commandement à Joël Spagnol

Au début du mois d'avril, en présence de nombreux élus et représentants du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), le major Michel Goarin a confié officiellement le commandement du centre de secours de Loctudy à l'adjudant-chef Joël Spagnol. Michel Goarin qui a passé 37 années chez les pompiers, est titulaire des médailles d'argent, de vermeil et d'or. Il a été nommé «Major honoraire». «Au nom de la population, je te remercie pour toutes ces années consacrées aux loctudistes. Tu as fait preuve d'une disponibilité sans faille» a déclaré le maire, Joël Piété. Joël Spagnol quant à lui, est entré

chez les pompiers le 1er novembre 1979. Il est marié, père de trois enfants et a été nommé au grade d'adjudant-chef le 4 décembre 2006. La cérémonie qui s'est déroulée sur la place de la mairie, a été suivie d'une réception à la caserne.

www.pompiers-loctudy.fr

CULTURE & LOISIRS

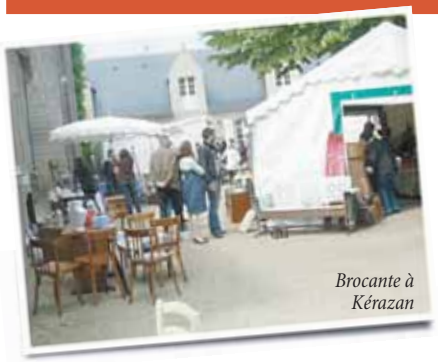

Brocante à Kérazan

Le manoir de Kerazan et son domaine en 2009

Famille de mécènes et d'amateurs d'art éclairés, les Astor ont constitué une collection unique léguée en 1928 à l'Institut de France. Joseph Astor (1824-1901), maire de Quimper qui inaugura le musée des Beaux-arts de la ville en 1872, se passionnait pour les œuvres d'inspiration bretonne et rassembla au manoir de Kerazan, en Loctudy, une superbe collection, complétée par la suite par son fils Joseph-Georges. Loctudy peut à juste titre s'enorgueillir de posséder sur son sol un tel patrimoine. Kerazan est ainsi le troisième musée des Beaux-Arts (avec des noms comme Lucien Simon, Désiré-Lucas, Auguste Goy…) et le troisième château visité du Finistère.

Les collections constituées par la famille Astor font de Kerazan une étape indispensable pour qui veut découvrir l'histoire de la peinture en Cornouaille.

Le manoir de Kerazan est un des fleurons du patrimoine breton, le seul dans le Finistère qui ait conservé sa décoration et son mobilier d'origine. Le visiteur est invité, au fil des pièces et des salons de réception, à découvrir le cadre de vie d'une famille de mécènes et de collectionneurs de la haute bourgeoisie locale, dans un décor resté intact. Le parc à l'anglaise de 5 hectares qui entoure le manoir se prête à une agréable promenade menant à une rocaille, une pièce d'eau, des douves sèches, un lavoir de pierre et un potager. On découvrira, à proximité immédiate, la ferme du Grand Kerazan, qu'orne une grange du XVIe siècle et que peuplent de nombreuses variétés d'animaux de ferme et de basse-cour.

Cette année s'achève le programme de rénovation des toitures, qui, par tranches successives conduites depuis plusieurs années, avait pour objectif de rendre au manoir son lustre d'autrefois, en même temps que d'éviter les infiltrations d'eau de pluie dans les combles. Un plan d'élagage complet a de plus visé cet hiver à sécuriser le parc en lui conservant son aspect de jardin romantique. C'est donc une nouvelle jeunesse qui a été offerte à ce splendide ensemble qui fait légitimement la fierté de tous les Loctudistes en particulier et des Bigoudens en général.

Comme chaque année, de nombreux événements rythmeront la saison, qu'il s'agisse de salons ou d'expositions. Ils contribuent à conforter la renommée du manoir de Kerazan et en font un des pôles incontournables du tourisme dans le Finistère. Voir calendrier ci-joint.

Les événements

- le 9 août : traditionnelle fête du miel et de l'abeille (avec la présence de professionnels)
- les 31 octobre, 1er et 2 novembre : salon de l'artisanat d'art

Jusqu'au 27 septembre, la grande exposition de l'année aura pour sujet La rivière de Pont-l'Abbé, mille ans d'histoire. Elle permettra un retour sur l'une des plus belles rias de France, sur ses paysages, son histoire, son économie, les personnalités qui l'ont marquée et les artistes qu'elle a inspirés. Espace protégé (zone Natura 2000), réserve ornithologique de premier intérêt, la rivière de Pont-l'Abbé offre, au long d'un cours parcouru par d'amples méandres, entre les vert émeraude ou les bleu lagon de ses eaux, un résumé saisissant de l'histoire du pays bigouden, des origines à nos jours. A base de panneaux documentaires, de photographies anciennes et récentes, de cartes, de costumes traditionnels, cette évocation est encore enrichie de nombreuses maquettes (bateaux, moulins). Ce sera une escale indispensable pour les amoureux de l'histoire, des paysages et de la géographie de la Bretagne.

Les expositions de peintres contemporains installés en Bretagne et dont l'œuvre rayonne en France et à l'étranger

. du 1er au 15 juin : Joëlle Derain, peintre
. du 16 au 30 juin : Nicole Sully, peintre
. du 1er au 15 juillet : Christian Mazéas, peintre
. du 16 au 31 juillet : Claire Burth-Malaval et Geneviève Bourgeon, peintres
. du 1er au 15 août : Janine Perchoc, peintre
. du 16 au 31 août : Liliane Gillmann, peintre, et Francoise Darnajou, peintre sur porcelaine
. du 1er au 28 septembre : Aude Guilhou, peintre et pastelliste

Dans la cour des communs :
- du 16 juin au 13 septembre
crêperie aux heures d'ouverture du domaine
- tous les jeudis à 21h, soirées Contes

du 16 juillet au 20 août, dans le cadre du festival « Les pierres parlent en Bretagne », des conteurs professionnels font vibrer le public en évoquant les légendes du passé et les traditions millénaires.

A la ferme de Kerambourg en juillet et en août, le vendredi à partir de 16h : marché des produits du terroir.

CULTURE & LOISIRS

Le L.A.C. vous interroge

Né de la volonté de l'équipe du centre culturel de recueillir votre vision et votre ressenti quant aux activités, conférences et spectacles qui vous sont proposés, un questionnaire a été élaboré et mis à votre disposition au L.A.C. bien sûr, mais aussi dans différents points de la commune (Mairie, Office de Tourisme, Tennis Club du Glévian, A.D.M.R., Maison des associations, Bibliothèque Municipale). De ce partage de points de vue naîtra la réflexion, l'initiation de dynamiques communes sur la base des démarches existantes. Notre équipe défend l'idée d'une action culturelle ouverte et créative, empreinte de lien social, et mise en œuvre pour et avec les acteurs de la vie culturelle de Loctudy. Aujourd'hui, nous souhaitons amorcer cette co-construction en laissant libre cours à vos remarques, vos observations, vos constatations, vos analyses personnelles et vos propositions… Parce qu'il n'est rien de plus précieux que les réflexions croisées et le partage pour nourrir la culture, vous serez les partenaires d'un dialogue qui s'enrichira au fil des mois et qui constituera la matière première de notre collaboration. Premier jalon d'une concertation sur le long terme, ce questionnaire permettra de présenter et de discuter, avec l'ensemble des acteurs culturels et socio-culturels de Loctudy, les cadres d 'action que nous envisageons.

Œuvrer pour une culture toujours plus riche et en lien avec les attentes des acteurs locaux, valoriser les spécificités et la diversité, favoriser l'accès de tous à une culture tout à la fois populaire et de qualité, susciter les transversalités et les collaborations, soutenir la reconnaissance et le rayonnement des équipes, des équipements et des initiatives : telles sont nos ambitions, celles que nous partagerons ensemble avec vous grâce à ce questionnaire.

pagesperso-orange.fr/loctudy.art.culture/

Programme de cet été :

13 juin
Ateliers créatifs de 10h à 12h et de 14h à 18h, entrée libre

21 juin
Puces de l'Art de 10h à 19h entrée libre

27 juin
«Un air de famille», pièce co-écrite par Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri. Mise en scène de Céline Poli. 20H30 (tarifs: 8 euros /6 euros /5 euros)
3 juillet SOIREE ROCK à partir de 21h00

18, 19 et 20 juillet
Salon de l'Art de 10h à 19h
15, 16 et 17 août
Marché de l'Artisanat d'Art de 10h à 19h

STAGES CREPES (tarif : 30 euros)
En juillet les : 7, 9, 15, 21, 23, 28, 30
En août les : 4, 6, 11, 18, 20

O E N R E V R N M A *

...ou la passion des jeux télévisés

Déjà lauréat, il y a quelques années, du jeu télévisé «Questions pour un champion», le loctudiste René Morvan vient de se distinguer à nouveau dans «Des chiffres et des lettres», l'émission jeu de France 3, animée par Laurent Romejko.
Vainqueur d'une sélection qui s'est déroulée à Quimper le 20 janvier, il est apparu à l'écran début avril dernier. Ainsi, en trois manches, il a dominé Janine, la candidate de La-Roche-sur-Yon, avant de s'incliner devant Pascal en deux manches.
Lors de sa présentation aux téléspectateurs, René n'a pas manqué de vanter les charmes de sa bonne ville de Loctudy.

* *La réponse est bien entendu, René Morvan*

NOTE DE LECTURE

DR

Ariane PERDIGAL, dont les parents possèdent une résidence secondaire à Loctudy où elle vient régulièrement, a publié son premier roman «Charles».

Passionnée par la nature, adepte de la SEPNB-BRETAGNE, elle a du abandonner ses études de zoologie, en raison de problèmes de santé. Maintenant, elle se consacre à l'écriture.

«Charles», le héros tourmenté de son roman, est un personnage complexe qui souhaite mener une vie tranquille entre son lieu de travail «le Mans» et sa résidence de vacances «Loctudy».

Cela nous vaut plusieurs séquences sur notre cité, ses habitants, ses commerces, relatées avec humour.

SPORT & NAUTISME

Le jeu de la Galoche

Alors que le championnat bat son plein, découvrons, dans les grandes lignes, le jeu de galoche (C'hoari C'haloj).

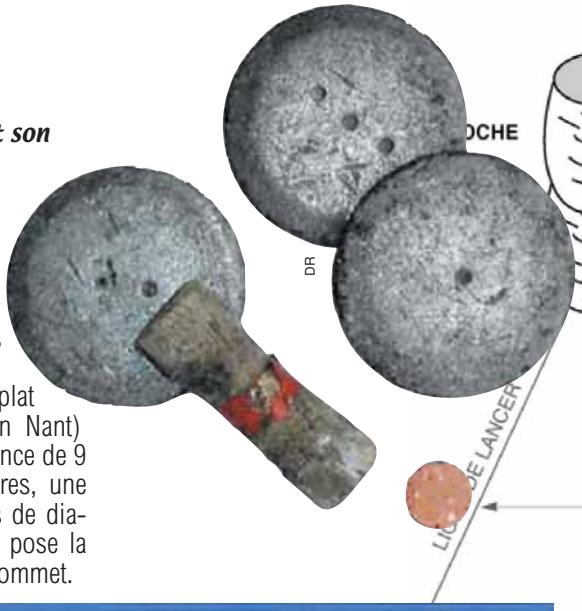

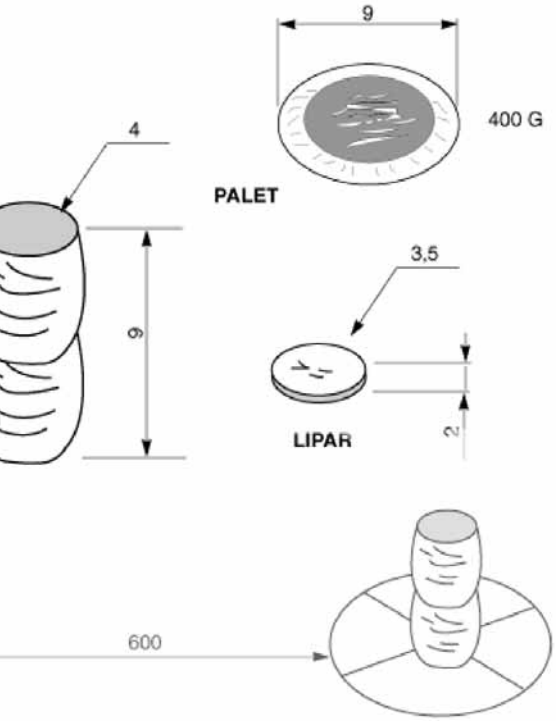

Pièces du jeu : un cylindre de bois (la galoche), une rondelle de métal (Al Liper) et des palets (Ar Pez, Ar Peïou).
Aire de jeu : Un terrain dur et plat comportant la ligne de but (An Nant) marquée d'un trait et, à une distance de 9 pas, soit 8 mètres 50 à 9 mètres, une croix celtique de 40 centimètres de diamètre, au centre de laquelle on pose la galoche avec le «Lipar» à son sommet.

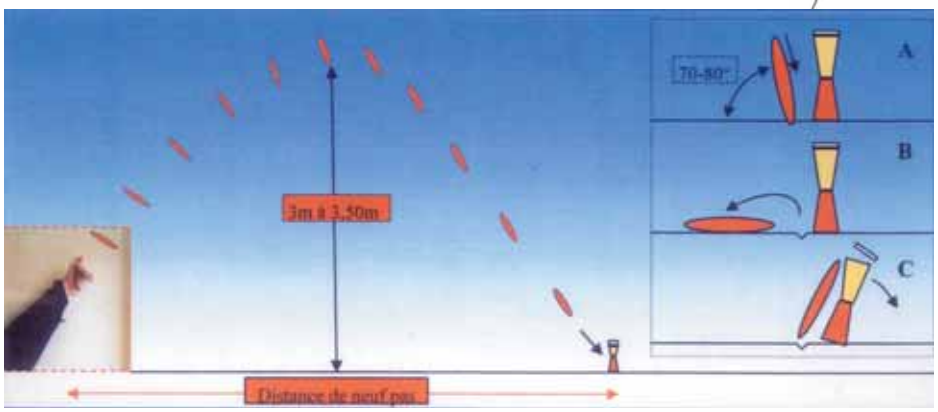

Piquer

Dégalocher : Au bout de 3 pas en avant de la ligne de but et en même temps qu'il exécute le 3ème pas sans s'arrêter, le joueur lance le palet à plat. Selon la position du palet, il cherchera à diriger la chute du lipar :
(A) Coup droit au milieu de la galoche (Taol Ba'r C'hreis) : le Lipar reste sur place.
(B) Attaque plongeante à la base (Taol Dislonk) : Le Lipar tombera vers le bas du jeu.
(C) Attaque remontante à la tête après un rebond du palet sur le sol (Taol Trap' Douar) : le Lipar est projeté vers le haut du jeu (Kass d'Al Làez).

Les gestes du galocheur

Dans ce jeu d'adresse, fait d'attaque et de défense, il n'existe que 2 façons de lancer le palet : en piquant (Pika ou Pikan) ou en dégalochant (Digalocha ou Digalochan).

Description de ces 2 gestes

Piquer : Le joueur cherche à placer avec précision un palet le plus près possible de la galoche ou du lipar si la galoche est déjà renversée. Parfois aussi, il cherche à renverser la galoche en piquant directement dessus. Pour accomplir ce geste de « Piquer », le joueur, placé derrière la ligne de but, lance, avec un léger mouvement de rotation, le palet afin qu'il conserve un angle constant de 70 à 80° avec le sol, ce qui permet au palet de tenir dans le bitume (A) et de retomber à plat devant son point d'impact (B). Il est à noter qu'avec un angle voisin de 90°, le palet retombe au-delà se son point d'impact (C). Ce coup (Taol Bolinch) est interdit par le règlement.

DR

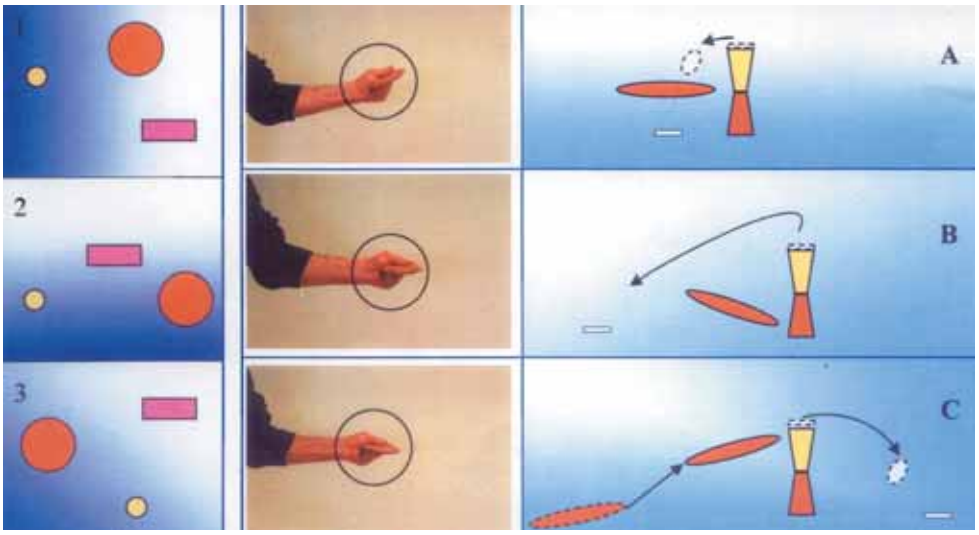

Dégalocher

Telles sont les bases du jeu de Galoche… Pour les mettre en pratique, n'hésitez pas à vous rendre au galochodrome à Kérandouret ou à contacter un membre du club loctudiste

A.S.L. FOOTBALL

De la concentration même à l'entraînement

Effectifs de l'école de football

Débutants : Baptiste Bargain, Bérénice Cochou, Oscar Cochou, Mathéo Djouidi, Antoine Guyot, Alexandre Laurent, Camille Laurent, Enzo le Guillou, Nicolas Le Quéau, Jaouen Rolland, Malo Thépault.
Entraîneurs : Guy Le Lay, Cyrille Le Pape.

Poussins : Antoine Béréhouc, Hugo Duprat, Alan Goualard, Ewan Guiriec, Antoine Le Doeuff, Brendan Le Pape, Mathieu Le Sellin, Nathan Mahmoud, Benoît Ollivier, Martin Simbault, Eliot Veillet, Liam Waldron.
Entraîneurs : Gilles Andro, Bruno Duprat, Romain Laot.

Benjamins : Antoine Andro, Valentin Bercot, Théo Biglietti, Maxime Coïc, Clément Guyot, Gwénaël Hamel, Gweltaz Jourdren, Thomas Labbat, Titouan Larnicol, Esteban Le Bleis, Thibaut Le Buannic, Baptiste Le Doeuff, Guillaume Le Huérou, Louis Marie Le Sellin.
Entraîneurs : Pascal Biglietti, Pascal Le Buannic.

Responsable de l'école de foot : Titi Cariou.

Les jeunes, balle au pied... sur 3 tableaux.

La saison 2008-2009 sera marquée d'une pierre blanche pour les jeunes footballeurs loctudistes. Aussi bien chez les Poussins que chez les Benjamins, une équipe composée uniquement d'enfants loctudistes évolue désormais en championnat de jeunes. «Avant cette année, faute d'éléments suffisants dans les deux catégories, nous étions associés à Pont l'Abbé», rappelle «Titi» Cariou, le responsable de l'école de foot, qui s'empresse de souligner que l'entente entre les joueurs et les dirigeants des deux clubs a été parfaite dans cette association.

Entraîneurs et dirigeants ont bon espoir que désormais le creuset des débutants, animé par Guy Le Lay et Cyrille Le Pape, alimentera de façon continue les catégories supérieures. «Pour répondre à cette attente, il faut un effectif total minimum de 30 jeunes à l'école de foot (il est de 37 pour cette saison), précisent de concert Pascal Le Buannic et Pascal Biglietti, les deux entraîneurs des benjamins qui se plaisent de temps à autre à accueillir dans leur rang un ou deux poussins surclassés. «Cela permet également à ces jeunes surclassés de se préparer dans la catégorie qui sera la leur lors du prochain championnat», souligne objectivement Gilles Andro, entraîneur des Poussins en compagnie de Bruno Duprat et Romain Laot.

Au-delà des résultats qui demeurent très satisfaisants compte-tenu du niveau relevé des équipes en championnat et en coupe, les entraîneurs louent tout particulièrement l'assiduité de leurs protégés aux entraînements. Rien de surprenant à cela… «Nous sommes tous de bons copains et on a plaisir à se retrouver balle au pied», ajoute Thibaut avec un large sourire qui caractérise bien cette envie de «mordre» dans le ballon. Cela s'est encore vérifié récemment lors du tournoi interjeunes à Pont-L'Abbé, où les deux formations, celle des poussins et des benjamins, ont obtenu un bon résultat d'ensemble.

TENNIS

Chapeau les filles !

Boucler le championnat sans le moindre faux pas, c'est l'exploit que vient de réussir l'équipe fanion féminine. En effet, en triomphant des Plomelinoises lors de l'ultime opposition, elles ont ainsi brillamment remporté toutes les rencontres de cette compétition. Un grand bravo à Lucille Acquitter, Nathalie Piété et Suzy Tanguy, le trio de base de l'équipe, ainsi qu'à Marine Bernard, Brigitte Caruel, Céline Laës et Elisabeth Le Pemp qui, en cours de saison , ont également contribué aux excellents résultats de la formation. Ce brillant parcours peut leur permettre d'évoluer l'an prochain en Pré-Régionale.

Du 21 au 31 Juillet : Le Tournoi, le grand rendez-vous de l'été.

Qui seront-ils ? Combien seront-ils ? Bien difficile, à ce jour, de répondre à ces interrogations sur le traditionnel tournoi d'été qui, pour sa 26 ème édition, se déroulera au Tennis Club de Glévian du mardi 21 au vendredi 31 Juillet. Mais sans grand risque de se tromper, on peut déjà dire que le succès devrait être au rendez-vous. Il n'est qu'à consulter l'historique des précédentes éditions. Le nombre de participants a toujours dépassé les 300 et même, à de nombreuses reprises, atteint les 400 inscrits. Et que dire de la qualité de l'ensemble ? Là non plus, aucun doute…Le tournoi loctudyste a vu triompher bon nombre de joueurs tels que Charles Antoine Brézac ou Vincent Stouff qui aujourd'hui évoluent dans le circuit professionnel. Autre attraction du tournoi : nombreux sont les joueurs de nationalité étrangère mais évoluant dans des clubs français qui ont également inscrit leur nom au palmarès tel que l'Argentin Mariano Pettigrosso qui, l'an passé, avait triomphé en finale de son compatriote Gustavo Gomez…

Les 30 et 31èmes semaines de l'année (21-31 juillet) sont à cocher dès à présent pour ce grand rendez-vous de tennis cet été.

Nos tenniswomen se distinguent

DOJO CLUB

Quentin, le champion en herbe...

Quentin Le Pluard, ceinture verte

Venu au judo il y a trois ans, le loctudiste Quentin Le Pluard apprend vite sur les tatamis à l'instar de sa progression scolaire. En effet, à 14 ans depuis le 17 avril dernier, il va, à la prochaine rentrée scolaire, intégrer la classe de seconde. Sa progression en judo est du même type. En janvier dernier, il a décroché le titre de champion du Finistère dans la catégorie des minimes. Du coup, les responsables départementaux de la discipline ont été séduits par sa prestation et l'ont aussitôt sélectionné dans l'équipe du Finistère pour participer aux prochains inter-régionaux par équipe. Cette rapide progression n'est pas de nature à donner des rêves de grandeur à Quentin. Il sait que le judo est une discipline exigeante et n'en fait pas une fixation pour l'atteinte des différentes ceintures à décrocher petit à petit. Pour lui, ce qui compte le plus c'est de retrouver chaque semaine lors des entraînements «la superbe ambiance du dojo loctudiste». Avec une telle mentalité, la progression devrait aller de soi.

C.N.L.

CERCLE NAUTIQUE DE LOCTUDY

Les élèves de Jules Ferry

La Coupe internationale «optimist» : le Pic de l'été !

Le début de saison en matière de compétition a été marqué, au Cercle Nautique Loctudiste, par l'Interligue de planche à voile. Cette compétition, dédiée à Claude Muzellec le champion de planche à voile loctudiste disparu prématurément en 1998 au cours d'une plongée sous-marine, a réuni quelques 150 compétiteurs sur le plan d'eau de Langoz.

Le second évènement confié au C.N.L. par la Fédération Française de Voile (F.F.V.), compte tenu de son savoir faire en matière d'organisation de compétitions nationales et internationales, se déroulera du 11 au 18 Juillet. Il s'agit de la «Coupe Internationale Optimist», épreuve que le C.N.L. accueillera, après 1992 et 1998, pour la troisième fois. «Ouverte aux enfants de 8 à 14 ans, cette Coupe Internationale devrait réunir plus de 400 concurrents de plusieurs nationalités», souligne Jean Christophe Gilat, le directeur du Cercle Nautique Loctudiste, qui est bien loin de minimiser l'ampleur de la tâche d'accueil des participants mais aussi des parents et amis qui bien souvent accompagnent les jeunes compétiteurs dans leurs déplacements. «Nous devrons mobiliser pour cette semaine du 11 au 18 Juillet quelques 120 bénévoles, sachant en outre que pour le final nous organiserons un grand souper marin», précise Jean Christophe qui ne se fait pas malgré tout beaucoup de soucis car, d'ores et déjà de nombreux bénévoles dont l'Amicale Laïque et les parents d'élèves de l'école Jules Ferry l'ont assuré de leur aide et nul doute que leur exemple devrait être suivi par beaucoup d'autres…

Les élèves de Saint Tudy

GALOCHE

Petit galocheur deviendra grand...

Initier les enfants des écoles loctudistes au jeu de galoche pour pérenniser ce sport de loisir typiquement bigouden, telle est l'action renouvelée d'année en année par les «Papys» galocheurs. «Après accord des enseignants, nous intervenons durant le temps de récréation suivant un programme défini et n'y participent que les enfants qui le souhaitent», souligne Guy Le Roux, le président de la section locale qui ajoute aussitôt que les défections sont peu nombreuses et que cette action a pour autre effet bénéfique de permettre des échanges entre les générations.

OTSI

Visite au manoir de Kervereguen

Office de tourisme de Loctudy

LOC à THEMES

Durant la semaine qui a suivi Pâques, l'Office a eu à cœur de proposer au public bon nombre de visites guidées. Quatre thèmes avaient été retenus : les manoirs et châteaux, les chapelles, la campagne et les ports pour l'animation de ce début de saison.

Le principe en était simple : rendez-vous le matin à 10h00 et l'après-midi à 15h00 sur les lieux de visite

Un animateur, administrateur de l'Office, a entraîné les participants à la découverte du Dourdy et du Manoir de Kervéréguen le lundi, des chapelles ND des Croix, St-Oual et La Porte Ouverte le mardi, de la Ferme de Kerlagadec, de celle de Kerambourg et des Serres de Kerogan le jeudi, des ports de pêche et de plaisance le vendredi.

A Kerogan

Ce fut aussi l'occasion de remettre aux participants une fiche technique et descriptive de chaque lieu visité.

Si le Manoir de Kervéréguen ainsi que les fermes ont connu un grand succès, on peut regretter que d'autres rendez-vous aient été moins suivis.

En effet, toutes les adresses étaient fort intéressantes et l'accueil des professionnels sympathique et ô combien enrichissant.

Que l'on ait été visiteur ou Loctudyste, il y avait beaucoup à apprendre, à écouter ou tout simplement à découvrir.

L'Office espère vivement renouveler pour la troisième fois cette action, l'an prochain et nous vous y attendons nombreux !

Mais dans l'intervalle, place à la programmation de l'été que nous avons à nouveau développée à l'attention de tous. Vous la trouverez dans le dépliant des animations de l'été.

A Kerlagadec

DEMARCHE QUALITE TOTALE

des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Bretagne

2009, année riche d'enjeux pour l'Office de Loctudy, aura débuté par le renouvellement du classement et le renouvellement de la convention OT/Mairie.

Et dès le mois de mars aura été lancée la Démarche Qualité Totale avec plus particulièrement l'Action Accueil.

Cette opération va se déployer du 15 juin au 15 septembre, période pendant laquelle l'Office diffusera des questionnaires au public. Il recevra la visite des pilotes de la démarche. Un processus d'accompagnement structuré sera mis en place : les élus et salariés de l'Office s'engagent pleinement ; le pilote évalue à mi-parcours et en fin de saison. Puis arrive la phase de bilan.

Cette Démarche Qualité Totale de la Fédération Régionale des OTSI de Bretagne veut répondre aux enjeux opérationnels et stratégiques des offices de tourisme :

- savoir professionnaliser la relation client
- savoir répondre aux nouvelles attentes des clientèles
- savoir valoriser le contact direct avec le public à l'heure des nouvelles technologies

Quant aux enjeux stratégiques, il s'agit de créer un réseau FROTSI (Fédération Régionale des OTSI) reconnu et légitime.

Sachez donc que c'est toujours avec plaisir, enthousiasme et dans l'esprit de la Démarche Qualité que nous vous accueillerons à l'Office, tout au long de cette saison 2009 et dans le futur.

Le guide de l'été

Un repère précieux

Condensé de plus de 130 dates, le guide de l'été couvre les mois de juin à septembre. Il est disponible gratuitement à l'office de tourisme, la mairie, la maison des associations et dans de nombreux commerces loctudistes. Il permet d'un seul coup d'œil d'organiser ses vacances ou son week-end en matière de sorties culturelles, festives ou sportives.

RENOUVELLEMENT DU CLASSEMENT DE L'OFFICE

Depuis le 16 janvier 2009 et pour une durée de 5 ans, l'Office a vu son classement 1 ETOILE renouvelé par la Préfecture

CARNET DE BORD

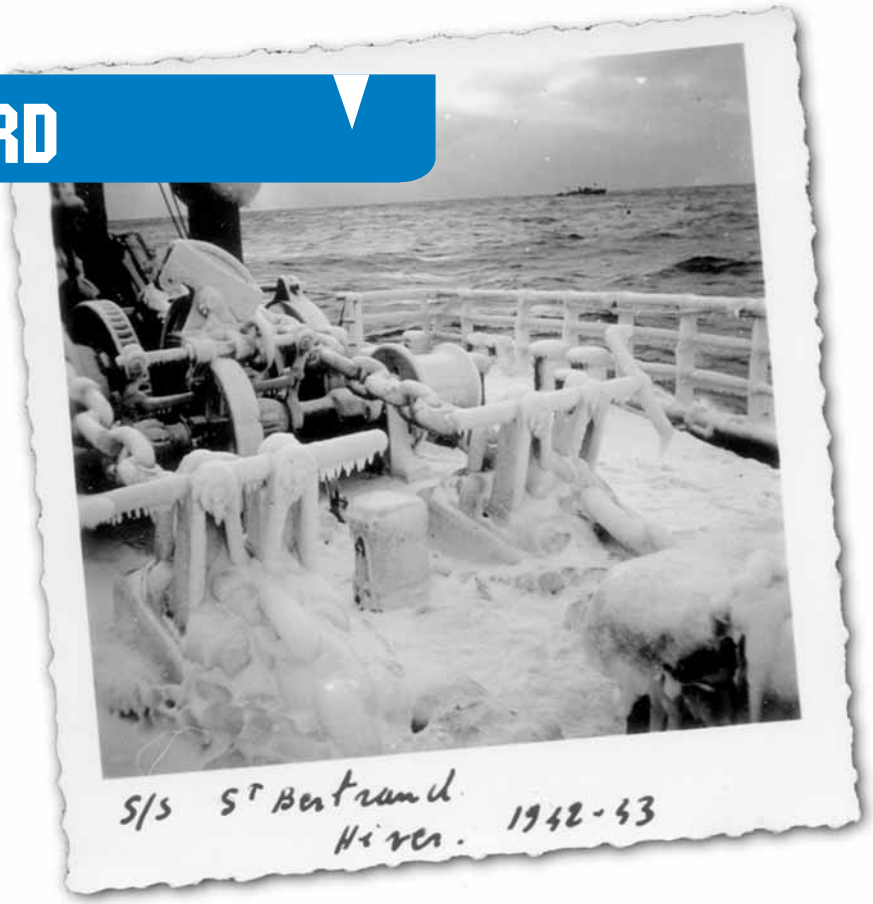

Ces loctudistes qui voyagèrent

Carnet de bord
du Commandant Joël Lazennec

Convoi du Nord-Atlantique, un mémorable Noël en mer

Joël Lazennec qui suivait les cours de Chef de quart sur l'Armorique, quitta Brest in extremis avant l'arrivée des troupes allemandes le 18 juin sur le cuirassé Paris. Il arriva à Plymouth le 22 juin et, dès le 1er juillet, il rallia la France libre. Après trois embarquements sur des patrouilleurs, il fut le 2 mars 1941 détaché à la marine marchande. C'est donc dans ce cadre qu'il servit de 1941 à 1945 sur des cargos dans l'Atlantique Nord. Dans l'article qui suit, il relate les péripéties de cette affectation pleine de risques.

Les Anglais appelaient la marine marchande : «the silent service», (le service silencieux). Pour nous en effet, il n'y avait aucune possibilité ou presque d'exploits spectaculaires ou de combats d'égal à égal, mais nous avions cependant notre récompense à voir les milliers de tonnes de camions, de tanks, d'explosifs, de vêtements, de conserves et de matériel de mille sortes que nous apportions à chaque voyage, simple cargo parmi tant d'autres qui, jours après jours, mois après mois, passaient à travers les barrages des sous-marins, les raids d'avions, les tempêtes, la brume, les icebergs. Imaginez-vous cinquante ou soixante navires de 10 à 18 000 tonnes vides comme des bouchons au départ, chargés à couler bas au retour, se suivant à se toucher les uns les autres sur 8 ou 10 colonnes sans aucun feu de position dans des nuits d'encre et des mers démontées dix jours sur dix en hiver, montant en latitude dans des parages inconnus du temps de paix pour aller chercher la protection des nuits polaires qui nous dérobaient mieux et plus longtemps aux recherches des sous-marins allemands.

Voici l'histoire d'un de ces convois parmi tant d'autres que j'ai effectués à bord du «Saint Bertrand». (Le Saint Bertrand, qui navigue actuellement sous le pavillon de la Cie Générale Transatlantique, faisait partie de la Marine marchande française libre, c'était l'ancien cargo allemand «Chemnitz» capturé au début de la guerre par le sous-marin «Poncelet».)

5 Décembre 1941

Nous partons de Glasgow et avec une dizaine d'autres navires nous rejoignons le gros convoi qui vient de Liverpool. Nous nous plaçons selon le plan que possède chaque bateau, plan qui a été remis aux commandants de toutes les unités du convoi à la conférence qui a eu lieu à chaque départ et à laquelle on donne toutes les instructions sur le convoi. L'un des navires est le «commodore». C'est sur lui que tous les autres doivent régler leur vitesse et leur route. Nous passons le North Channel entre l'Ecosse et l'Irlande et la dernière terre que nous voyons est l'île Rathlin. Plusieurs de ceux qui sont avec nous ne reverront jamais plus aucune terre mais… pourquoi y penser ?

15 Décembre

Le mauvais temps qui ne nous lâche pas depuis le North Channel commence à se gâter sérieusement, le baromètre tombe presque à la verticale et atteint 713 m/m, c'est la dernière graduation de l'enregistreur qui n'est pas prévu pour une pression plus basse.

16 Décembre

Très grosse mer, debout, les navires sur lest comme ils le sont tous à l'aller, tanguent furieusement, on peut sentir la coque fléchir sous les coups de boutoir de la mer, qui cogne comme un mur sur le gaillard, avant de déferler en formidables cascades sur les panneaux de cales. Soixante fois par heure l'hélice sort de l'eau et fait vibrer toute la coque, mais il faut tenir son poste malgré la nuit plus noire qu'un four et la mer qui brûle les yeux, car d'autres navires sont là, sans feux, tout près, devant nous, derrière nous, à droite, à gauche et un abordage dans cette tempête risquerait d'être mortel. Notre consolation était de penser que les sous-marins n'oseraient pas attaquer par cette mer démontée mais nous nous trompions, hélas.

A 5 heures 40 du matin, un pétrolier norvégien et un pétrolier anglais sont torpillés dans la file près de la nôtre, nous ne voyons que la lueur de l'explosion qui est très forte, les navires ont sans doute été touchés au milieu et se sont brisés en deux, il n'y a que peu de chance de sauver quelqu'un.

Le baromètre tombe toujours et atteint la descente record de 711 m/m. Il est si bas qu'il tombe en dessous du tambour de l'enregistreur et qu'il faut le décoincer, la mer est énorme, effrayante, les lames doivent atteindre de 13 à 14 mètres, 3 étages !

Le sous-marin de ce matin n'a pas répété son attaque, il doit suivre le convoi le plus loin possible, il attend l'heure de la tombée de la nuit. Le jour se traîne, la tempête d'ouest ne mollit pas d'un cran ! A 17 heures 40, le cargo belge «Emile-Francqui», notre chef de file, reçoit deux torpilles par le travers de sa cale II, il fait presque nuit déjà. Etant le dernier navire de la file 9, nous devons agir comme sauveteur et stopper pour essayer de porter secours aux hommes. C'est un danger de mort pourtant, car les sous-marins s'attaquent toujours de préférence aux navires isolés derrière le convoi, mais c'est l'ordre et notre commandant, M. Louis Leterrier, n'hésite pas une seconde. Aussitôt stoppé, le navire tombe en travers des lames et le roulis devient effroyable.

Nous sommes maintenant à côté de «l'Emile-

Francqui» qui déjà pique fortement du nez, presque tout son équipage a déjà sauté à l'eau, tous nos hommes s'emploient à jeter des lignes aux naufragés qui sont emportés par les lames le long de notre bord, aucun ne réussit à les saisir. Des autres, plus loin, on ne voit que le petit feu rouge de leur bouée (toutes les brassières de sauvetage portaient un petit feu rouge que l'on pouvait allumer sur une pile de lampe de poche), on entend des cris de femmes et d'enfants («l'Emile-Francqui» étant un cargo mixte prenait des passagers). L'avant du navire torpillé s'enfonce maintenant de plus en plus, un petit groupe qui n'a pas osé sauter à la mer, recule vers l'arrière, les voici sur le couronnement, ils ne peuvent pas aller plus loin, le navire se mâte tout droit, son arrière à plus de cinquante mètres au-dessus de l'eau, les chaudières touchées par la mer explosent, comme un dernier et mystérieux adieu, son feu de mat arrière s'allume et d'un seul bloc, dans un bruit de tonnerre qui domine la tempête, il s'enfonce emportant avec lui ceux que nous voyons cramponnés à l'arrière, sa descente va continuer pendant 3 000 mètres avant de trouver le fond !

Il faut penser maintenant à ceux qui restent. Nous réussissons à hisser un homme à bord, c'est un chauffeur, il était temps car l'homme est à bout. Il est transporté au carré où l'intendant, M. Vangelen, s'emploie à le ranimer. Une corvette arrive près de nous pour nous aider. Un canot vide passe à nous toucher, un autre plein d'eau mais flottant grâce à ses coffres étanches dérive vers nous. Il contient de 10 à 15 personnes, il en monte des cris d'agonisants, des appels en français, en flamand et en anglais. Nous essayons de leur jeter des toulines et plusieurs cherchent à se faire hisser à notre bord, mais le roulis est énorme. En essayant de monter, ils tombent à la mer et sont écrasés entre notre coque et leur canot, d'autres pris sous la quille de roulis disparaissent sous l'eau et ne remontent plus, ceux qui restent sont épuisés, ils n'ont pas la force de frapper une amarre sur l'avant de leur canot. L'un d'eux cependant par chance reçoit une ligne qui s'enroule autour de son cou et nous le ramenons à bord à demi étranglé, c'est un jeune matelot anglais que l'intendant parvient à ramener à la vie après lui avoir pratiqué la respiration artificielle pendant plus d'une heure.

Le canot continue de dériver le long du bord mais aucun homme n'a plus la force de se dégager de l'eau, plusieurs sont déjà morts de froid. Notre second capitaine, M. Nihotte (en remplacement du second habituel, M. Balara, en repos pour un voyage), se fait amarrer par le milieu du corps pour essayer de leur porter secours, mais une lame le plaque durement et il doit se faire remonter. Il n'y a plus d'espoir de sauver quelqu'un d'autre, les bouées ne portent plus que des morts gelés dans cette mer glacée de décembre et emportés comme des fétus dans les lames énormes.

Nous espérons cependant que la corvette plus maniable que notre cargo et surtout plus basse sur l'eau a mieux réussi que nous, mais dans tous les cas, la plus grande partie de l'équipage de «l'Emile-Francqui» et sans doute tous ses passagers sont morts.

Il est 19 heures 10 maintenant, il faut à tout prix rejoindre le convoi qui a poursuivi sa route, c'est une question de vie ou de mort pour nous car le sous-marin ne nous manquera pas si nous restons seuls. En avant toute ! La sonnerie du chadburn nous répond et le commandant me fait signaler à la machine de donner ce qu'elle peut. Les chauffeurs de la bordée de quart, torse nu, ne chôment pas, ils chargent sans arrêt, les énormes tiges de bielles montent et descendent à un rythme qui s'accélère de plus en plus à mesure que la pression monte. Nous faisons face à une mer déchaînée où notre avant s'enfonce comme un coin, soulevant une gerbe fantastique de plusieurs centaines de tonnes d'eau dont une partie déferle plus haut que la passerelle. Au matin nous rejoignons le convoi…

18 Décembre

Nouveau coup de vent, le journal de bord ne porte que ces mots laconiques : mer énorme de ouest suroît.

20 Décembre

Navire retardataire de notre convoi torpillé à 50 milles sur l'arrière, son S.O.S est très faible.

21 Décembre

Nouveau et formidable coup de vent du sud, navire mangé par la mer.

25 Décembre

Minuit, Noël !C'est l'heure de mon quart. Nous sommes à 1 200 kilomètres au sud du cap Farewell du Groenland. Noël sans lumière, sans réveillon et sans joie dans mauvais temps éternel qui règne par ici.

28 Décembre

Nous rentrons dans la baie de Fundy.

29 Décembre

Arrivée à Saint-John, nouveau Brunswick, Canada.

Ainsi fut accomplie la première partie de notre voyage n° 12 au prix de quatre navires. Le retour du précédent voyage nous en avait coûté sept, mais jamais la rotation des convois ne fut arrêtée par les meutes allemandes et par l'effort de tous ces humbles hommes sans uniforme : soutiers, chauffeurs, matelots, jamais la Grande Bretagne n'a manqué de vivres et elle a été à même de préparer la plus grande invasion de tous les temps.

Joël Lazennec
Ex-second lieutenant
du «Saint Bertrand»

RENCONTRE AVEC…

Jean-Louis
le forgeron –maréchal ferrant

Né en décembre 1922, Jean Louis Autret «Ar Marichal» porte aujourd'hui allègrement ses 86 ans accomplis. Forgeron-maréchal ferrant de ses 16 jusqu'à ses 60 ans, il a accepté, en toute simplicité, de retracer pour «l'Estran» ce métier qu'il a exercé durant quelques 44 années à la forge à Kérillan où il réside toujours avec Adèle son épouse. Pour revivre pleinement «ce temps que les moins de 20 n'ont pas pu connaître», il a même rallumé la forge, porté au feu un fer qu'il a ensuite martelé. Entrecoupés de petits coups sur l'enclume pour maintenir la cadence, quelques coups puissants portés sur l'ouvrage ont fait naître, comme par magie, un outil prêt à l'emploi…

Estran : Comme ton père et auparavant ton grand père, tu es devenu forgeron-maréchal ferrant. Quel a été ton cheminement vers le métier ?

Jean Louis : Après une scolarité en primaire à l'école du Bourg à Loctudy, puis un bref passage en formation professionnelle à Saint Gabriel de Pont l'Abbé, j'aurais souhaité rentrer dans la marine marchande. Mais l'entrée en guerre a tout bouleversé. Je n'ai pas pu finir ma formation professionnelle ni aller dans la marine. Du coup, je suis resté à la forge où j'ai petit à petit appris le métier avec mon père et mon grand père.

E : Forgeron et maréchal ferrant, ce sont bien deux activités qui se pratiquaient à la forge… En quoi consistait plus précisément celle de forgeron ?

J-L: Avant de répondre, je voudrais préciser qu'à la forge, ces deux activités ne faisaient qu'une. Le forgeron était polyvalent. Quant au travail de forgeron proprement dit, je l'exerçais pour le monde rural ainsi que pour le monde maritime.

E : Quelles étaient les interventions dans le domaine agricole ?

J-L: Elles se faisaient un peu au rythme des saisons. En automne, je préparais des outils pour l'arrachage des pommes de terre, en hiver pour le travail du bois. Au printemps, J'intervenais sur du matériel plus lourd : les charrues, les herses, les remorques, les charrettes… et en été c'était autour du matériel de fenaison et de moisson.

E : Tu intervenais donc aussi dans le monde maritime… sous quelles formes ?

J-L.: Je travaillais en liaison avec les chantiers de construction de bateaux, essentiellement avec celui de Pierre Cariou à Poulluen et également, à quelques reprises avec celui d'Eugène Charlot à Kerfriant. L'intervention du forgeron consistait à ferrer le bateau d'un bout à l'autre : la quille ; l'entourage… Mais je travaillais également directement avec les marins pour fabriquer divers matériels à bord du bateau : des grappins ou encore des crocs pour les goémoniers.

E : Voilà brièvement fait le tour de l'activité du forgeron, abordons maintenant celle de maréchal ferrant…

J-L: Avant de parler du ferrage proprement dit, je voudrais dire combien était importante la relation entre le cheval et le maréchal ferrant. Le premier contact, fait de douceur, de caresse mais aussi d'autorité, conditionnait bien souvent tous les futurs ferrages, car le cheval est un animal intelligent. Le ferrage en lui-même consistait à tailler la corne sous le sabot, à forger le fer au feu, à roussir la corne avec le fer rouge pour une bonne assise du fer sur le sabot, et après la «trempe» du fer dans l'eau froide, la phase finale était le cloutage sur le sabot avec 7 ou 8 clous et la coupe de leurs bouts avant leur rabat sur une petite entaille faite sur la corne à l'avant du sabot.

E : Quelle était la durée de ferrage des 4 fers et combien de chevaux venaient régulièrement à la forge ?

J-L: En ne chômant pas et en se consacrant uniquement à ce travail, il fallait bien une heure. Quant au nombre de chevaux, il y avait une soixantaine dont je connaissais le nom, l'âge mais aussi le caractère…

E: Y avait-il, à ton époque, plusieurs forges à Loctudy ?

J-L: Oui, lorsque j'ai commencé, nous étions 4 : L'Hénoret à Pontual, Rolland au Bourg, L'Hénoret à Kerhervant et nous, Autret à Kérillan. J'ai été le dernier en exercice jusqu'à mon départ à la retraite en 1982. L'avant dernier a été L'Hénoret de Kerhervant qui a dû s'arrêter vers 1970.

E : Durant ton activité, tu as dû voir de l'évolution dans le métier de forgeron-maréchal ferrant ?

J-L: Oh oui ! Au niveau du métier de forgeron, le plus grand progrès a été l'arrivée de l'électricité au tout début des années 50, ce qui a permis notamment l'utilisation de machines et de la soudure électrique. A peu près à la même époque, le métier de maréchal ferrant a également beaucoup évolué avec l'arrivée du tracteur à la campagne. Le «cheval vapeur» s'est substitué peu a peu au «cheval animal» ! Du coup, moins de ferrage… qui a été remplacé par l'activité de vente et d'entretien de tracteur. Je peux dire que j'ai vendu en 1953 le premier tracteur à Loctudy, c'était chez Péron à Kéraugant.

E : Cela fait 26 ans que tu as rangé tes outils, pour une retraite bien méritée. Quel est ton meilleur souvenir de la forge et quelles sont tes occupations de retraité ?

J-L: Des bons souvenirs, j'en ai beaucoup car j'ai beaucoup aimé mon métier… Alors je dirais peut-être ce que j'ai le plus regretté en fermant la forge : c'est le côté convivial du lieu et de la relation avec la clientèle. Car la forge pour les hommes était aussi un peu un lieu d'échange comme l'était le lavoir pour les femmes ! Maintenant cette convivialité, je la retrouve de temps à autre entre copains, dans une bonne ambiance, sur la route de Penn Ar Palud autour du jeu de galoche. Et cela, avec également un peu de culture dans le jardin et quelques petites sorties à vélo, ça entretient la forme !

Complément de cet article sur www.loctudy.fr

Terpsichore.
A la recherche des «bleus»

Le **«Terpsichore»** est un caseyeur en bois de 8 mètres 16, armé à la pêche côtière. Il été construit en 1971 par le chantier de Marcel Cariou de Larvor. Avec la pose de 300 casiers en saison (avril à août), son équipage traque le homard (le bleu), l'araignée, le tourteau et l'étrille dans une zone couvrant la baie de Concarneau, de la pointe de Larvor aux îles Glénan.

«Terpsichore est la muse de la danse et de l'art lyrique dans l'antiquité grecque. Tout comme elle, le bateau tangue d'une façon bien particulière» commente Germain Castric, l'ancien propriétaire qui vient de donner la barre à son fils, John. Graphiste de formation, John Castric a passé huit ans à travailler dans ce métier entre Paris, Rennes et le Canada. Il s'est réorienté vers la pêche et perpétue ainsi la tradition dans la famille : John est la 4ème génération de la famille à pratiquer la pêche au casier. Son père, Germain, va l'accompagner encore quelques mois, le temps qu'il obtienne son diplôme de capacitaire à l'école de pêche du Guilvinec. «C'est un bon prétexte pour continuer à aller en mer» déclare t-il avec humour. Durant la période hivernale, le métier change. La réfection des casiers abîmés durant la saison nécessite beaucoup de temps. John posera alors «seulement» 200 casiers, avec pour objectif de capturer surtout des crevettes et des tourteaux sur les bancs de sable. «La pêche au casier permet de respecter le milieu : tout ce qui n'est pas bon, nous le remettons à l'eau vivant» souligne Germain.

de gauche à droite : John et Germain Castric

HISTOIRE DE LA POMME DE TERRE

DR

A la chasse de la petite bête à rayures

Le leptinotarsa decemlineata

(3)
MON PREMIER DOLLAR (SOU)

(Ou les mésaventures d'un écolier loctudiste pendant la dernière guerre)

Ce court récit, déjà présenté sur l'un des panneaux de l'exposition, courant octobre 2008, à Kerazan (cf. Estran 43), bouclera notre petite chronique consacrée à ce distingué tubercule : la pomme de terre.

1943, j'avais neuf ans et me souciais fort peu de l'occupant pour qui Loctudy était un Centre de Surveillance Maritime et un lieu de repos, comme le Dourdy. Par une belle matinée d'été, le Directeur de l'école Saint-Tudy rassembla notre classe et nous tînt un langage des plus plaisants : il nous regarda d'un air quelque peu désabusé, hum ! et annonça : «ce matin, c'est-à-dire tout de suite, nous allons à Ty-Glas chez Mr Péron, le jardinier, vous connaissez ? Ah oui ! Pour ramasser les «doryphores». Bref, comme s'adressant à une compagnie de tirailleurs, mais pas très clair tout ça. Enfin, toute la classe s'ébranla joyeusement, mais à son rythme, c'est-à-dire pas trop vite : les jeunes savent aussi traîner les pieds et ressentent instinctivement, la prise en mains du pouvoir, l'omniprésent adulte.

Arrivés sur place, à quelques 300 mètres de là, Mr René Péron confia à chaque élève une vielle boîte de conserve d'environ un litre de capacité, avec le rebord de l'ancien couvercle bien aplati : surtout pas d'écorchure à une époque où tout manquait !

Chacun prit son sillon et, au signal de l'enseignant en charge, nous progressâmes vers l'autre bout du champ, à la rencontre de l'ennemi.

C'était donc çà les doryphores ! On en voyait partout, sous et sur les feuilles, les grignotant allègrement : une charmante petite bestiole toute chamarrée de rayures noires et or et que notre présence ne troublait guère. On les ramassait tout simplement et «hop», dans la boite !

Triste fin pour un coléoptère portant, selon les variétés, une sorte de pique sur le thorax et dont le nom «doryphore» désignait dans l'Antiquité un soldat grec armé de sa lance. Curieuse assimilation entre cette petite créature appelée aussi «mouche à patates» et l'occupant germanique qui très vite fût surnommé «doryphore» ; deux envahisseurs en même temps, c'est beaucoup, on n'est vraiment plus chez nous !

En fin de sillon, toutes les récoltes, larves rosâtres y comprises, étaient transvasées dans une grande bassine et ramenées par brouette pour être brûlées.

Avant de quitter les lieux, tout heureux d'avoir échappé le temps d'une matinée à notre école bien-aimée, nous fûmes mis en rang et l'épouse de l'exploitant, Madame Péron, seule représentante à Loctudy de la coiffe de Fouesnant, nous remit à chacun un sou.

Je l'ai conservé très longtemps, fasciné par cette première reconnaissance d'un travail bien conduit, à la manière d'un adulte ! J'ai souvent pensé que s'il s'était agit d'un billet, je l'aurai punaisé au mur de ma chambre avec l'inscription : «mon premier sou (dollar)» à l'instar de ces cow-boys que j'admirais tant et qui, devenus riches, finissaient par l'encadrer.

Notre classe de «chasseurs d'insectes» se déplaça à plusieurs reprises vers d'autres exploitations agricoles de Kervilzic et Larvor, mais jamais plus nous ne touchâmes… un sou.

Juin 1943 – Jacques Mariel
Ecole Saint-Tudy
(Grande Classe)

LE COMMERCE À LOCTUDY

(3) L'APOGÉE ET LES MUTATIONS

Après la messe, au bourg devant «chez Jourdren»

Dans une étude socioprofessionnelle terminée en 1990, Isidore L'Helgouac'h qui était passionné par l'histoire locale, a répertorié les métiers exercés à Loctudy entre 1920 et 1940. En la remettant à la mairie, il signalait avoir fait cette recherche «pour être livrée à la postérité». C'est bien volontiers que notre revue réalise son souhait. L'analyse de cette étude permet de mesurer la place importante que tenaient les 90 commerces dans la vie communale de 1920 à 1950. Il est donc intéressant de retracer le cadre dans lequel ces structures de proximité s'inséraient, leur assise financière, le mode de fonctionnement des commerçants de l'époque qui en étaient les acteurs.

Le cadre

La population communale qui s'élevait à 2 950 en 1921, atteignit 3 667 en 1954. Elle déclina en 1936 du fait d'une émigration consécutive à la crise de 1929 et atteignit 4 021 en 1946 en raison de l'implantation au Dourdy des écoles de la Marine Nationale. Les municipalités de l'époque investissent pour améliorer le réseau routier, pour développer l'électrification et la distribution d'eau potable. Les réalisations majeures furent la rénovation du Quai Nord en 1934 et l'aménagement de la plage de Langoz en 1936.

Le rythme des résidences principales s'accroît en 1928 du fait de l'application de la loi «Loucheur», relative aux habitations à bon marché : les témoins de ces réalisations sont les maisons bigoudènes traditionnelles comportant deux pièces séparées par un couloir au rez de chaussée, et deux chambres à l'étage. A partir de 1930, apparaissent des maisons dont le toit s'apparente à celui des résidences alsaciennes (effet de mode sans doute…)

Des villas furent également construites par des résidents secondaires ; le plus grand chantier étant le manoir Soubiran de Langoz, imposant édifice en pierres de taille.

Dans une période où le nombre de voitures particulières était restreint, les cars des entreprises Le Berre et L'Helgouac'h constituaient les moyens de communication incontournables, notamment pour se rendre à Pont-l'Abbé, la capitale bigoudène qui du fait de ses services commerciaux et publics (foire, gare, justice de paix, hôpital) a toute fois conservé son attractivité. A noter sur les habitants de l'Ile-Tudy qui débarquaient du passeur, transitaient par Loctudy pour s'y rendre.

L'assise financière

Pour que les commerces se développent, il est nécessaire que prospèrent des activités génératrices de pouvoir d'achat (profits, salaires, retraites, aides sociales). Durant cette période qui a vu l'accroissement des commerces en France, les activités principales à Loctudy se classaient en quatre catégories : maritimes, agricoles, artisanales et touristiques.

Le port

Le port de commerce connut une activité intense jusqu'en 1931, année durant laquelle les britanniques cessèrent d'importer des pommes de terre et d'exporter de la houille (de 15 000 à 20 000 tonnes par an). Plus que l'apparition du doryphore, insecte qui détruisait les plants de tubercules, ce fut l'application du décret «Gilmour», mesure protectionniste prise par le Royaume Uni qui fut la cause de cette «catastrophe» économique locale. A titre d'exemple, parmi les 153 cargos qui fréquentèrent le port en 1931, il y avait le vapeur «Southwill» qui débarqua 236 tonnes de houille et qui embarqua 255 tonnes de pommes de terre. Loctudy n'avait pas le triste privilège de faire exécuter le travail de docker par des femmes qui portaient les sacs sur leur dos au bateau. La différence résidait dans le fait qu'à Cardiff elles pelletaient les pommes de terre à partir du fond des cales.

Il fallut alors chercher de nouveaux débouchés, les expéditions de ces produits s'orientèrent vers les grandes villes françaises à partir de la gare de Pont-l'Abbé. Cependant des caboteurs transportèrent du sel, du ciment, du bois du Nord, comme «La Courageuse» et «Le Perchuton» continuèrent à fréquenter le port jusqu'en 1940.

De 1946 à 1952, les expéditions de pommes de terre, essentiellement sur des cargos hollandais, reprirent à destination de l'Afrique du Nord.

Jusqu'en 1928, la pêche se pratiquait sur des bateaux à voile, ramenant à quai des apports saisonniers (maquereaux et sardines) et des espèces côtières. Ils approvisionnaient l'usine de conserves Le Gall. Quelques langoustiers allaient piéger la langouste sur les bancs de Rochebonne. L'apparition du moteur à essence en 1928, fut un grand facteur de modernisation et d'efficacité. Mais ce sont surtout les Malamocks, pinasses équipées de chaluts à panneaux, qui en 1948 donnèrent une première impulsion au port.

Des vedettes appartenant à Pierre-Jean Morvan qui effectuaient des croisières dans l'Odet et aux Glénan contribuaient aussi à l'animation du port en été.

La plaisance, certes réservée à des privilégiés, était vivante. Les «yachts», comme on les appelait à l'époque, étaient mouillés sur des corps-morts dans la baie. Les régates annuelles étaient recherchées.

L'agriculture

Entre les deux guerres, il y eut sur la commune jusqu'à 120 fermes polyvalentes d'une superficie moyenne de 10 hectares. Les principales productions, outre la pomme de terre, étaient les primeurs et les céréales. Le goémon constituait l'engrais de base. Chaque exploitation comportait quelques vaches laitières.

Le cheval constituait jusqu'en 1948, apparition du premier tracteur, le seul moyen de traction.

En 1939 il y eut jusqu'à 200 salariés agricoles. Après la guerre, lors de l'exode rurale, le nombre de fermes disparut progressivement : les hommes rendus disponibles se dirigèrent vers la pêche.

Une pause chez «Marie-Louise», dans l'actuelle rue Sébastien Guiziou

L'artisanat

Outre quatre entreprises du bâtiment qui avaient une certaine surface et qui employaient 40 ouvriers, 32 artisans ont été dénombrés dans l'étude précitée. Certains métiers traditionnels comme le cordier (1), les sabotiers (6), les charrons (4), les maréchaux ferrant (4), les tailleurs (6), ont disparu. A ce chiffre il faut rajouter les femmes exerçant une activité à domicile et dont le nombre s'élevait à 80, dont 37 couturières et 4 tricoteuses. Le costume bigouden très porté, générait des métiers qui ont disparu dont les brodeuses, les confectionneuses et les repasseuses de coiffes (20). Avec l'apparition des machines à laver ont disparu les quinze lavandières qui fréquentaient les lavoirs publics, hauts lieux de diffusion des nouvelles.

Ne rentrant pas dans ces catégories de la population active mais possédant un pouvoir d'achat, il faut mentionner les retraités (de l'ordre de 600).

Le tourisme

Après le premier conflit mondial, le tourisme ancré à Loctudy depuis 40 ans, reprit sous sa forme traditionnelle. Six hôtels recevaient chaque année une clientèle familiale.

La situation changea en 1936 avec la création des congés payés par le Front Populaire. Alors pour héberger une clientèle plus nombreuse et moins fortunée, les propriétaires loctudistes commencèrent à louer pendant la saison, leur maison en tout ou partie.

Un syndicat d'initiative, auquel était rattaché Loctudy qui le subventionnait (300 francs en 1935), fut créé à Pont-l'Abbé. Au plan de l'animation, perpétuant une tradition ancienne, le Cercle Nautique organisait des régates qui attiraient des foules sur les quais.

Outre la fête du 14 juillet qui se déroulait à la Cale et qui consistait en des jeux nautiques (course de godille, lâcher de canards), se déroulaient en 1933 la fête de la pomme de terre et chaque année la kermesse paroissiale et son défilé costumé. Un comité des fêtes animé par les commerçants organisait les festivités du pardon de Saint-Tudy (2ème dimanche de mai) dont des courses cyclistes.

Les acteurs

Evoluant dans une économie de proximité, les exploitations commerciales participaient de manière intime à la vie communale. Une telle situation résultait du besoin de convivialité exprimé par les clients à la recherche de liens personnalisés et durables avec les fournisseurs. L'absence à l'époque de moyens individuels de communication rapide et l'implantation de commerces dans le centre et dans les quartiers jouaient en faveur d'échanges limités du cadre commercial.

Il n'est donc pas étonnant que durant cette période Loctudy a compté de l'ordre de 90 commerces pourvoyant aux besoins quotidiens, notamment en alimentation, d'une clientèle fidélisée. Certes les débits de boissons étaient majoritaires (50) ! 20 étaient implantés dans le centre et 30 hors agglomération.

Il existait deux pôles d'activité : le Bourg et la Cale et en plus des boutiques de proximité dans les quartiers.

Le Bourg

Bien plus qu'aujourd'hui le Bourg constituait le centre incontesté de la vie locale. Au plan de la circulation, il fallait impérativement le traverser pour gagner la Cale car la route littorale, la rue du commandant Carfort, n'a été réalisée qu'en 1970. S'y trouvaient l'église, la mairie (site actuel : la Place de la Liberté), la bascule publique, la poste, la recette buraliste (il fallait alors des congés pour transporter le vin et l'alcool), et les écoles. Les quatorze commerces, notamment les boutiques d'alimentation et les cafés, vibraient au rythme de la vie des habitants. Ceux-ci profitaient de leur venue lors des déclarations d'état-civil, d'offices religieux, pour y effectuer des achats. Comme dans les autres commerces d'alimentation la promotion de la vente ne se faisait pas comme aujourd'hui sous forme de semaines commerciales ou de foires exposition ; les commerçants avaient coutume d'offrir à leurs clients aux grandes occasions le goûter (merenn vihan) dans leurs cuisines. Dans les boulangeries, au Mardi gras, les familles apportaient pour la cuisson dans le four, les pains doux qu'elles confectionnaient et qu'elles affublaient d'une marque distinctive. Lors de la remise il fallait éviter les erreurs d'attribution du gâteau traditionnel.

Dans les salles de restaurant, les repas de noce réunissaient jusqu'à 300 personnes qui contribuaient, en guise de «liste de mariage» au financement des repas festifs et copieux.

La perte d'un client fidèle était ressentie par le commerçant comme une épreuve.

La Cale

A la Cale, les quatorze exploitations fonctionnaient au rythme des mouvements des bateaux commerce et de pêche. Le samedi, les patrons réunissaient leurs équipages dans un des six cafés pour leur verser en numéraire le montant de leur part. Les personnes qui empruntaient le bac pour l'Ile-Tudy et les vedettes pour l'Odet et les Glenan y faisaient souvent une halte. S'y trouvait aussi la salle de danse de l'Hôtel des Iles particulièrement fréquentée lors du bal du pardon en mai et le soir des noces.

Les six hôtels qui recevaient chaque année une clientèle familiale, étaient aussi implantés à proximité. C'est dans ce quartier qu'habitaient les onze marchandes ambulantes de poissons qui sillonnaient les campagnes au cri de «pesket zo» (y'a du poisson). Deux crêperies dont la création fut une conséquence du tourisme (les visiteurs appréciant la crêpe, fleuron de la gastronomie bretonne), apparurent dans le quartier de la Cale. A proximité également les boutiques de vente d'articles de plage.

Hors agglomération

Dans les quartiers, les 30 débits de boissons étaient majoritairement accolés à une épicerie à un dépôt de pain, à un atelier d'artisan, ou à l'exercice du métier de courtier par l'époux. On dénombrait aussi 7 boulangeries. Des bouchers ambulants se rendaient chaque semaine à Larvor.

Toute cette activité commerciale était multipliée par six durant l'été. Il fallait durant la «saison» ravitailler les touristes (résidents secondaires et visiteurs) notamment après 1936 les colonies de vacances (au nombre de cinq) et les hôtels de tourisme qui étaient en vogue à l'époque.

Cette forme commerciale de proximité a subi une profonde mutation après la guerre suite à l'apparition de la grande distribution et au développement des voitures particulières. Cette mutation généra une crise exploitée par le leader populiste Pierre Poujade. C'est en 1949 que Edouard Leclerc créa à Landerneau son premier grand magasin, puis en 1969 à Pont-l'Abbé (qui gagna ainsi en attractivité). Le nombre de débits de boisson et de commerces d'alimentation s'est réduit drastiquement à Loctudy comme dans le reste de la France. Mais pour autant, les commerces de proximité n'ont pas disparu : sur la commune il y a encore aujourd'hui 30 commerces qui maintiennent les traditions de la convivialité de proximité qui existaient autrefois.

Annexe

Il y a plus de 50 ans…
De l'étude socioprofessionnelle sur les habitants de Loctudy réalisée par Isidore L'Helgouac'h. On peut en extraire des informations chiffrées qui portent sur les activités exercées dans notre commune dans la période 1920-1940 :

- Secteur alimentation	25
- Travail du bois	18
- Fer-Forge-Serrure	7
- Electricité-Auto-Cycles	6
- Coiffure-Habillement	14
- Bâtiment-Maçonnerie	20
- Hôtels et tourisme	6
- Pêche (mareyeurs-usiniers)	2
- Transport (terre-mer)	10
- Négoce	12
- Santé	5

90 activités féminines ont été recensées, particulièrement couturières à domicile (37), tricoteuses brodeuses, repasseuses, matelassières, lavandières (15) et marchandes ambulantes de poisson (11).

La rue du Port

NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Damien Hentic, un nouvel artisan carreleur

Depuis début avril, Damien Hentic, 23 ans, vient de s'installer en tant qu'artisan carreleur à Stang-ar-Goff. Originaire de Loctudy, il travaille dans le métier formé par son père, depuis l'obtention en apprentissage de son CAP, l'année de ses 16 ans. A noter que Damien Hentic a obtenu le titre de «meilleur apprenti du Finistère» en 2003. Il propose ses services en constructions neuves ou rénovations. Ses domaines d'interventions sont les poses de chapes, carrelages, faïences ou terrasses carrelées

Contact : Tél. 06.10.51.49.81 ou 02.98.87.09.47. Courriel : hentic@hotmail.fr

Erwan Jain et Olivier Strullu, deux entrepreneurs au service des personnes.

«King'Dom» au service des particuliers

Erwan Jain de Loctudy et Olivier Strullu de Plomeur ont créé leur entreprise de services à la personne, «King'Dom». Ils proposent leurs services sur tout le Pays Bigouden. Ces nouveaux entrepreneurs, agréés par la direction du travail, ont décidé de créer «King'Dom» afin de répondre à une demande croissante de la part des propriétaires de résidences secondaires, soucieux de la sécurité et de l'entretien de leur domicile pendant leur absence. Erwan et Olivier se proposent d'assurer la surveillance des résidences (visites de vigilance…), l'intendance du domicile avant et après l'arrivée des propriétaires (ménage, courses…), l'entretien du jardin (en partenariat avec l'entreprise Jardiwest) et le suivi des travaux ainsi que de nombreuses autres prestations visibles sur leur site Internet : www.king-dom.fr. De plus, grâce à son agrément, «King'Dom» permet de bénéficier de nombreux avantages fiscaux, notamment une réduction ou un crédit d'impôts de 50 % du montant des factures.

Contacts, Olivier au 06.63.06.91.12 ou Erwan au 06.87.90.18.35. www.king-dom.fr

Nicolas Coupa vient de s'équiper de tout le matériel nécessaire à son métier.

Nicolas Coupa, nouveau spécialiste de la toiture

Nicolas Coupa, 27 ans, est originaire de Loctudy. Après avoir obtenu un CAP de couverture, il s'est forgé une belle expérience de onze années dans différentes entreprises du Pays Bigouden et de la région rennaise. Il vient de créer son entreprise. Nicolas Coupa propose ses services en couverture, zinguerie et étanchéité, que ce soit en neuf ou en rénovation. Il intervient également en petits dépannages et en «démoussage» de toitures. Il s'adresse aux particuliers à qui il propose un devis gratuit.

Contact : Nicolas Coupa, Kerogan, 29750 Loctudy.
Tél : 02.98.87.46.12 ou 06.67.91.85.59.

Philippe Cottereau, 52 ans, a profité de son expérience pour créer son entreprise.

Philippe Cottereau propose ses vins

Originaires de la région parisienne, Philippe Cottereau et sa compagne sont des fidèles de Loctudy depuis plus de trente ans. En juillet dernier, accompagnés de leur fils, ils ont décidé de venir s'installer sur la commune. Philippe vient de créer son entreprise. Bénéficiant d'une expérience de 20 ans comme caviste, il s'est logiquement orienté vers ce métier. Il propose une sélection de vins en provenance directe des producteurs sur les marchés de Loctudy, Lesconil, Pont-Croix, Saint-Guénolé, Tréboul et le Guilvinec. Sa spécialité est la fontaine à vins pour les particuliers, «le rapport qualité prix est intéressant» souligne t-il. A l'avenir, il souhaite également étendre sa gamme à, entre autres, des vins originaux qu'il fournira sur commande. Philippe Cottereau propose de livrer à domicile.

Contact : 06.20.55.69.38 ou marchedelafontaine@orange.fr

LOCTUDY PRATIQUE

ETE

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (02 98 87 80 58)

Le mercredi sur toute la commune

Sacs jaunes : Le mercredi sur toute la commune

CONTENEURS SPECIALISES

En centre ville et divers quartiers, verre, journaux.
Les piles électriques sont à déposer en mairie, dans les commerces ou dans les déchetteries.

DECHETTERIES

Municipale, à Kéruno seulement les déchets de jardin, lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dépôt de tous autres matériaux selon horaires variables :

Combrit	02 98 51 31 42
Plobannalec	02 98 82 26 76
Plomeur	02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE PLOBANNALEC

Du lundi au vendredi,
de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
le samedi,
de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Les déchets verts et encombrants ne sont plus ramassés, sauf cas particuliers dans le cadre de l'aide sociale. (inscription en mairie)

MARCHÉS

Loctudy	mardi matin (devant la mairie)
Pont-l'Abbé	jeudi
Lesconil	mercredi matin

Si vous souhaitez recevoir l'Estran par voie postale ou si vous avez changé d'adresse, nous vous remercions de vous adresser à :

Maison des associations,
9 rue de Poulpeye 29750 LOCTUDY.
Tél. 02.98.87.91.44.
maisonassociation.loctudy@wanadoo.fr

Par ailleurs, la revue municipale est téléchargeable sur www.loctudy.fr

Collectes de sang au LAC
jeudi 2 juillet (matin)
mardi 4 août (matin)

L'ÉTAT CIVIL 2009

NAISSANCES

31.12.2008	Maël TRÉBERN
07.01.2009	Yoann MADELEINE
22.01.2009	Marcus NICOLAS
10.02.2009	Mazao PERROT- -COLINEAUX
22.02.2009	Lilou ALCAIDE- -LE QUEAU
25.02.2009	Tugduald LE PLUARD
06.03.2009	Lyna TOURMENTE- -LE ROUX
10.03.2009	Lilwenn QUINIOU- -FORMERY
18.03.2009	Aziliz THÉPAULT
22.03.2009	Maya LANDRÉAT

MARIAGES

06.02.2009	Olivier DELRIEUX et Marie-France HURDEBOURCQ
21.03.2009	Franck MADELEINE et Anne RIOU
11.04.2009	J-Aristide OVONO ESSIMENGANE et Sandra PRONNIER

DECES

12.01.2009	Suzanne SALAÜN veuve STÉPHAN – 94 ans
14.01.2009	Marguerite STRUILLOU veuve LE CALVEZ - 91 ans
16.01.2009	Robert GARREC veuf CALAMUS - 86 ans
17.01.2009	Denise HARRÉ épouse SORNAY - 82 ans
19.01.2009	Paulette SCÉLO veuve MORVAN - 90 ans
19.01.2009	André ÉTRILLARD époux COïC - 91 ans
22.01.2009	Pierre LE BIHAN - 86 ans
29.01.2009	Rose DEBYSER veuve ALLARD - 97 ans
30.01.2009	Jean-Pierre BÉHIER veuf POTIER - 76 ans
31.01.2009	Marthe DANIEL épouse RIOU - 82 ans
31.01.2009	Stéphane BÉRÉHOUC - 32 ans
01.02.2009	Jeanne GLOAGUEN épouse LOZACH - 54 ans
06.02.2009	Albert TKATCHOFF époux DEZOUCHES - 92 ans
07.02.2009	Antoinette GUIZIOU veuve TARAUD - 84 ans
09.02.2009	Bernadette DURAND veuve LE DRÉZEN - 92 ans
27.02.2009	Bernard DALIS - 57 ans
01.03.2009	Francis ALLAIN époux VOLANT - 80 ans
09.03.2009	Denise CARIOU - 78 ans
11.03.2009	Jeannette CARIOU veuve LE MOIGNE - 80 ans
13.03.2009	André MÉNEC époux LE GUIRRIEC - 77 ans
25.03.2009	Corentin AUTRET époux GARREC - 86 ans
29.03.2009	Christian DUVAL époux SCHRAMME – 51 ans
01.04.2009	Louis MORVAN époux LE GARREC - 86 ans
06.04.2009	René FICHAN veuf GUYARD - 88 ans
09.04.2009	Claude FOLGOAS époux ROUSSEAU - 68 ans
21.04.2009	Jean LE CLÉACH époux BIGER - 65 ans
25.04.2009	Thérèse DEVAUX épouse DAVAINE - 87 ans